



ATTAQUES CONTRE NOURIA BENGHEBRIT

# MOHAMED AÏSSA MET EN GARDE LES IMAMS

Page 3

BOUIRA

## LE CORPS DU POMPIER MOHAMED ACHOUR RETROUVÉ

Page 5

ISSN : 1112-7449

# MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 3614 | Lundi 11 février 2019 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

MALADIES  
CARDIO-VASCULAIRES

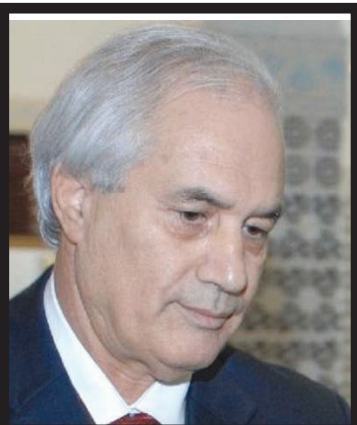
## 46% DE DÉCÈS EN ALGÉRIE

Page 24

ELECTION PRÉSIDENTIELLE DU 18 AVRIL

# BOUTEFLIKA ANNONCE SA CANDIDATURE

Page 3



CONSEIL CONSTITUTIONNEL

## TAYEB BELAIZ SUCCÈDE À MEDELICI

Page 5



EDUCATION

## LE CNAPESTE ANNONCE UNE NOUVELLE GRÈVE

Page 24



4

*milliards de dinars pour la mise à niveau des routes dans la wilaya de Batna.*

7

*individus arrêtés et 13 armes blanches saisies au terme d'une rixe à l'hôpital de Douéra.*

9

*personnes asphyxiées au monoxyde de carbone à Alger et Skikda en 48 heures.*

## Mustapha Dahleb fait citoyen d'honneur de la ville de Saint-Germain-en-Laye

L'ancien international algérien et l'un des meilleurs buteurs du Paris Saint-Germain, Mustapha Dahlab, a été fait citoyen d'honneur de la ville de Saint-Germain-en-Laye. C'est au cours d'une cérémonie et devant près de 200 convives que la ville lui a rendu cet hommage bien mérité. Nombre de ses coéquipiers étaient présents à l'instar de SafetSusic, NambatingueToko ou encore Raymond Domenech. Le maire de la ville, Arnaud Péricard, a exprimé la fierté de sa ville "d'avoir eu un joueur et un habitant comme (lui)" avant de lui remettre la médaille de la ville et d'être fait citoyen d'honneur de Saint-Germain-en-Laye. L'ambassadeur d'Algérie en France, Abdelkader Mesdouda, a salué pour sa part Mustapha Dahleb qui "n'est pas seulement un génie du foot, mais aussi un homme engagé, qui a toujours répondu présent pour des actions sociales ou caritatives", le remerciant pour "tout" ce qu'il a donné. Deux anciens joueurs du PSG, Thierry Morin et EricRenaut ont également été récompensés et une conférence



a été donnée par l'historien du club, Michel Kollar, avec pour thème " Histoire du fennec du siècle, qui a conquis un club et ses supporters". Mustapha Dahleb a reçu du Collectif Ultra Paris une écharpe aux couleurs du club. Avec ce génie de la balle ronde, le PSG a remporté ses premiers trophées, notamment les coupes de France 1982 et 1983. Il reste même aujourd'hui le 3<sup>e</sup> meilleur buteur du club parisien en championnat derrière Cavani et Ibrahimovic.

## Sibak nautique d'Alger sacré au championnat national de marathon-kayak



Le club Sibak nautique d'Alger a remporté le Championnat national de marathon-kayak, disputé samedi dernier au niveau du barrage de Béni-Haroun. Sibak a raflé les médailles d'or dans les trois catégories (cadets, juniors et séniors), ainsi qu'une médaille d'argent chez les séniors messieurs. Le club Jeunesse algéroise d'aviron et canoë-kayak s'est adjugé, quant à lui, les médailles d'or chez les séniors dames et les cadettes, ainsi que l'argent chez les juniors garçons et le bronze pour les

seniors dames.

En troisième position, s'est placée le club Khedim Mostefa d'Oran dont les juniors filles ont obtenu l'or, les deux médailles d'argent sont revenues aux cadets garçons et filles. Hippone Sub d'Annaba s'est adjugé l'argent des juniors filles et deux bronzes au profit des cadets et juniors garçons. Le club Zaghaya de Mila et celui de la Protection civile d'Annaba ont terminé au bas du classement sans médaille. Aussi, 75 kayakistes représentant 10 clubs des quatre ligues de wilayas d'Alger, Oran, Annaba et Mila ont participé au championnat dans les trois catégories des cadets, juniors et seniors, a indiqué Mechti Mehdi Sid-Ahmed, directeur de l'organisation à la Fasack. Le président de la Fédération algérienne des sociétés d'aviron et canoë-kayak, Abdelmadjid Bouaoud, a salué les conditions excellentes d'organisation de la compétition qui a eu lieu à la base nautique Annouch-Ali dans la commune de Grarem-Gouga.

## Projet de réalisation d'une plage artificielle à El- Manar

Un projet d'aménagement de la plage El- Manar sur la corniche d'Arzew en une plage artificielle a été proposé récemment par un investisseur aux autorités locales et centrales du pays. Le dossier technique de ce projet d'investissement est à l'étude au niveau des services techniques de plusieurs directions de l'exécutif de la wilaya. Le projet d'aménagement de cette crique en "plage artificielle" est le premier du genre en Algérie. Ce projet consiste en l'aménagement de la plage El-Manar sur un périmètre de cinq mille (5.000) mètres carrés dans le cadre de l'extension des activités hôtelières et touristiques. Cette plage sera pourvue d'une rampe avec accès, d'un solarium équipé de transats et diverses commodités, d'une zone d'animation et autres activités touristiques de premier ordre. Les estivants bénéficieront, en outre, des services d'un établissement hôtelier de catégorie 4 étoiles avec piscine. Le projet de plage artificielle est situé dans le voisinage immédiat de cette future structure hôtelière. La structure hôtelière fait partie des réalisations du groupe Plaza, lequel dispose déjà, pour rappel, d'une station balnéaire à Aïn el-Turck, en l'occu-



rence Palm Beach, de plusieurs hôtels dans les wilayas d'Oran et Alger. Le groupe Plaza projette, par ailleurs, de réaliser un complexe de thalassothérapie dans la zone de Kristel à l'est d'Oran.

## MOHAMED DJELLAQUI, PDT DE L'AALA

*La question de la graphie de la langue berbère sera tranchée par l'AALA qui est la seule habilitée à le faire. Un travail qui sera purement scientifique et académique sans aucune interférence politique ni idéologique et qui ne peut intervenir sans qu'il y ait des commissions composées de scientifiques et de spécialistes qui vont faire les recherches nécessaires.*

D  
I  
X  
I  
T

## La Suisse promet 132.000 euros à ceux qui pirateront son... vote électronique

La Suisse a lancé un défi aux hackers qui réussiront à pirater sa nouvelle génération de système de vote électronique, avec à la clé une récompense totalisant 150.000 francs suisses (132.000 euros).

La Chancellerie fédérale indique qu'un faux scrutin sera organisé du 25 février au 24 mars et invite les génies de l'informatique désireux d'exercer leurs talents à s'inscrire sur ce site. Ils pourront tenter de manipuler des suffrages, de lire des suffrages exprimés, de violer le secret du vote et de mettre hors-service ou de contourner les dispositifs de sécurité qui protègent aussi bien les suffrages que les données inhérentes à la sécurité. Le montant de la récompense dépendra de la capacité d'intrusion de chaque hacker. Le gros lot, de 50.000 francs suisses, reviendra à celui qui parviendra à manipuler des suffrages de façon indétectable. Violer le secret du vote sera récompensé par 10.000 francs suisses, tandis que celui qui détruira l'urne électronique remportera 5.000 francs suisses.

## Pour faire le nœud de cravate de son fils, elle va voir la... police

Une habitante de Gainesville en Floride devait participer à un mariage. Elle se pomponne, s'habille. Et veut que ses enfants soient également impeccables pour cette occasion spéciale. Elle a pris soin de repasser leurs affaires pendant des heures, assortis leurs vêtements pour ce grand jour. Pour que son jeune fils d'une douzaine d'années soit sur son 31, elle décide de lui faire porter une cravate. Seulement voilà, personne dans la famille ne sait faire un nœud de cravate. Devant l'urgence de la situation, cette maman ne mégote pas : elle embarque son fils dans sa voiture. Direction le bureau du shérif local. Là-bas, se dit-elle, elle trouvera bien un policier capable de faire un nœud de cravate, ils en portent tous... Arrivée devant le bureau du shérif du comté elle sonne à l'interphone et elle explique son problème. La policière au standard n'en croit pas ses oreilles, mais prend tout de même la peine de se déplacer pour faire elle-même le nœud de cravate.

ELECTION PRÉSIDENTIELLE DU 18 AVRIL

# Bouteflika annonce sa candidature

*La candidature annoncée du président Bouteflika à l'élection présidentielle du 18 avril prochain, n'est plus une simple conjecture, ni un souhait des partis de la l'alliance présidentielle.*

PAR KAMAL HAMED

En effet, cette candidature est désormais officielle. C'est le président Bouteflika qui l'a annoncée officiellement, via une lettre adressée aux Algériens et répercutée par les télescripteurs de l'Agence d'information gouvernementale APS. Il n'y a plus de suspens donc, et le président Bouteflika briguera bel et bien un nouveau mandat, lui, qui en a déjà cumulé quatre depuis sa première élection en 1999. Dans cette lettre de 12.952 signes (à retrouver en intégralité en page 4), le désormais candidat Bouteflika dit répondre positivement aux incessants appels lui demandant de continuer sa mission à la tête de l'Etat. *"Ce sont sans doute, les avancées qu'a réalisées notre pays et la conscience des citoyens, des enjeux et difficultés qui le guettent, qui ont amené, ces derniers mois, de nombreuses voix au sein de la classe politique et de la société civile, à encore me solliciter pour poursuivre ma mission au service de la patrie"*, dira le candidat Bouteflika dans sa missive. *"Je voudrais exprimer, ici, ma profonde reconnaissance aux*



*auteurs de ces appels, dont j'ai perçu les attentes. Ils me rassurent que je n'ai pas déçu la majorité de notre peuple, même si je n'ai certainement pas concrétisé la totalité de mes engagements envers lui, ni encore moins, satisfait toutes ses attentes et ses ambitions qui sont grandes"* a-t-il encore ajouté.

Mais Bouteflika, sans doute conscient des acerbes critiques de l'opposition en général, et de tous ceux qui considèrent que sa santé ne lui permet pas de briguer la plus haute marche du pouvoir, n'en a pas moins tenu à rassurer sur cette question,

tout en reconnaissant qu'il n'a plus les forces physiques d'avant sa grave maladie. *"Bien sûr, je n'ai plus les mêmes forces physiques qu'avant, chose que je n'ai jamais occultée à notre peuple, mais la volonté inébranlable de servir la Patrie, ne m'a jamais quitté et elle me permet de transcender les contraintes liées aux ennuis de santé auxquels chacun peut être un jour confronté"*. Après avoir dressé un bilan des plus reluisants sur ses 20 ans de pouvoir et énuméré les réalisations sur tous les plans, le candidat Bouteflika s'est par la suite, projeté sur l'après 18 avril, et ce

qu'il compte faire si jamais, à l'évidence, les électeurs algériens lui accordent leurs suffrages. Il a ainsi annoncé l'organisation d'une conférence, dont l'objectif premier serait la concrétisation du consensus pour la réalisation de nombreuses réformes. Il n'a pas écarté non plus, dans ce contexte, une nouvelle révision constitutionnelle. *"J'inviterai dès cette année, toutes les forces politiques, économiques et sociales de la Nation, à une Conférence nationale consacrée à la concrétisation du consensus sur les réformes et les changements, que notre pays devra engager, en vue d'aller plus loin dans la construction de son devenir et de permettre à nos concitoyens, de continuer à vivre ensemble, de mieux en mieux, dans la paix et la prospérité"*, a-t-il écrit. Et de préciser qu' *"outre l'élaboration d'une plate-forme politique, économique et sociale, la Conférence nationale pourra aussi proposer un enrichissement profond de la Constitution, dans le respect de ses dispositions relatives aux constantes nationales, à l'identité nationale et au caractère démocratique et républicain de l'Etat"*. Il a enfin tendu la main, à l'ensemble des Algériens pour faire réussir cette conférence nationale. *"J'appelle à faire prévaloir, tout ce qui ressemble sur ce qui nous différencie les uns des autres, dans le respect du pluralisme des visions, et j'aspire à voir l'Algérie démocratique et pluraliste, s'unir davantage, avec force et avec efficacité, pour progresser encore plus dans la construction de son avenir"*, a-t-il conclu dans sa lettre.

K. H.

ATTAQUES CONTRE NOURIA BENGHEBRIT

## Mohamed Aïssa met en garde les imams

PAR IDIR AMMOUR

Les islamistes ont trouvé, encore une fois, un nouvel angle d'attaque contre la ministre algérienne de l'Education, Nouria Benghabrit. Qui ne se souvient pas des fameuses polémiques sur la suppression de la *"basmala"* des manuels scolaires, et le port du niqab dans les établissements? Cette fois-ci, ces derniers lui reprochent d'avoir interdit la prière anarchique à l'école.

Derrière cette énième attaque contre la ministre, on assiste à la confrontation de deux projets de société. Pour les islamistes, les réformes de la ministre de l'Education sont une *"agression contre les enfants et l'identité du peuple algérien"*. Les soutiens de Nouria Benghabrit, eux, rêvent d'une école sécularisée, éloignée du religieux. Devant cette campagne intimidante, le débat tourne à sens unique. Une aubaine pour les partis islamistes qui cherchaient à se redorer le blason, après des défaites cuisantes lors des deniers rendez-vous électoraux, et revigorer ainsi en cette période préélectorale et pour laquelle cette

polémique peut servir de thème porteur, pour mobiliser les électeurs. Au-delà du courage dont la ministre de l'Education, Nouria Benghabrit, a encore fait preuve, lorsqu'il s'agit d'éloigner l'école des contingences idéologiques et, notamment, de l'infiltration salafiste, le ministre des Affaires religieuses, pour sa part, n'a pas mâché ses convictions en mettant en garde contre le péril de la radicalisation, lors des prêches du vendredi, consacrés dans certaines mosquées à la critique et la dénonciation de la ministre de l'Education, Nouria Benghabrit. Mohamed Aïssa dément l'existence d'une quelconque instruction émanant de son département ministériel, pour consacrer des prêches à la ministre de l'Education. *"Il n'y a eu aucune instruction du ministère des Affaires religieuses qui ait été envoyée aux imams, pour répondre, ni à la ministre de l'Education, ni à un autre membre de l'Exécutif"*, a-t-il assuré, en affirmant que des *"sanctions"* seront prises contre tous les imams qui se sont attaqués à Mme Benghabrit, suite à la décision de son département de ne pas consacrer de temps,

pour la prière des élèves dans les classes. *"Nos orientations pour les imams sont basées sur la sunna, qui interdit de s'attaquer à des personnes ou de faire la propagande"*, a précisé le ministre, critiqué pour son silence par rapport à la féroce cabale des islamo-obscurantistes contre la ministre de l'Education. Mohamed Aïssa a, par ailleurs, défendu les imams qui, selon les rapports qui lui sont parvenus hier samedi,

n'ont pas attaqué la ministre mais, ils ont parlé de la prière et de la nécessité de respecter les horaires et les conditions nécessaires à sa pratique. *"Les cas exceptionnels ne peuvent pas supprimer la règle générale"*, a-t-il affirmé, tout en considérant que les attaques qui ont été relevées par des médias, ne peuvent être que des cas isolés.

I. A.

EDUCATION

### Le Cnapeste annonce une nouvelle grève

● Le Syndicat dénonce une oppression exercée par la tutelle, sur le droit d'activité syndicale. Le Conseil national autonome du personnel enseignant du secteur ternaire de l'éducation (CNAPESTE), a annoncé hier, qu'il entrera prochainement en grève. Dans un communiqué diffusé ce dimanche, le Cnapeste informe que cette décision a été prise suite à l'Assemblée extraordinaire tenue hier, en présence des représentants de 40 wilayas. Il est ainsi reproché au département de Nouria Benghabrit, d'omettre les abus à l'encontre de plusieurs enseignants, notamment à Guelma et Relizane. Cela s'ajouterait au refus d'octroi d'autorisations, pour la tenue d'assemblées au niveau des wilayas. Le Syndicat explique que la date et la nature de cette grève, seront fixées ultérieurement.

R. N.

CONSEIL CONSTITUTIONNEL

## Tayeb Belaiz succède à Mourad Medelci

● Tayeb Belaiz, ministre d'Etat conseiller spécial à la présidence de la République et ancien ministre de l'Intérieur, a été désigné ce dimanche, président du Conseil constitutionnel par le président Bouteflika, rapporte l'agence officielle. La désignation de Tayeb Belaiz, dont le nom a déjà circulé, survient dix jours après le décès de Mourad Medelci, cela conformément à l'article 183 de la Constitution de 2016.

Né le 21 août 1948 à Maghnia (Tlemcen), M. Bélaiz a débuté sa carrière professionnelle au sein des services extérieurs du ministère de l'Intérieur, avant de rejoindre le secteur de la Justice, en occupant d'abord le poste de magistrat pendant 25 ans, puis, celui de président de la Cour d'Oran et de Sidi Bel Abbès ainsi que celui de conseiller à la Cour suprême. En 2002, M. Bélaiz est nommé ministre de l'Emploi et de la Solidarité nationale et, en 2003, ministre de la Justice et ministre de l'Intérieur.

Après



# Le message intergral de candidature de M. Abdelaziz Bouteflika

*Voici le message à la nation de M. Abdelaziz Bouteflika, pour l'annonce de sa candidature à l'élection présidentielle du 18 avril prochain.*

## **"MES CHERS COMPATRIOTES,**

Il y a cinq années, vous m'avez porté à la Magistrature suprême pour poursuivre le processus de construction nationale. Ce choix exprimé par une large majorité, reflétait sans doute votre attachement à une œuvre nationale marquante, autour de laquelle j'ai eu le privilège de rassembler vos convictions et de mobiliser vos énergies. En effet, dès ma première investiture à la tête de notre pays, je me suis consacré à éteindre le brasier de la Fitna, à rassembler de nouveau une nation meurtrie par la tragédie nationale et à engager la reconstruction d'un pays ébranlé par une crise multiforme. Ce défi a d'abord été relevé avec la Concorde civile, puis consolidé par la Réconciliation nationale, que vous avez décidée souverainement. Grâce à ces choix historiques, la sécurité et la sérénité ont été rétablies dans notre pays, les blessures se sont cicatrisées et la fraternité est revenue au sein de la société. La voix de l'Algérie s'est de nouveau faite entendre avec force sur la scène internationale, et la Réconciliation nationale est devenue un exemple pour de nombreuses nations dans le monde. Dans la paix restaurée, le pays est devenu un vaste chantier, après une période difficile d'ajustement structurel, économique et social, douloureux. Les réformes se sont succédé dans de nombreux domaines, notamment ceux de la justice, de l'éducation, de l'administration et de l'économie. La démocratie ainsi que les droits et les libertés des citoyens, ont enregistré de grandes avancées, consolidées par la dernière révision constitutionnelle. Dans le domaine économique, l'Algérie a conforté sa souveraineté, grâce à un désendettement massif, à l'accumulation des réserves de change et à la constitution d'une épargne publique appréciable. Ce sont ces facteurs qui nous ont permis de faire face à l'effondrement des prix du pétrole ces dernières années, et de poursuivre ainsi notre processus de développement. L'Algérie a également engagé des programmes massifs de construction d'infrastructures de base. Parallèlement, les réformes et les incitations publiques ont permis des progrès indéniables dans la diversification de l'économie et les exportations hors hydrocarbures. Au plan social, la situation s'est améliorée sensiblement. On le constate à travers le recul du chômage, la prise en charge effective de nos concitoyens en matière d'habitat, sur tout le territoire national, la large satisfaction des besoins des citoyens en eau et en énergie, ainsi que par le triplement du nombre de nos enfants, filles et garçons, présents dans les écoles, les centres de formation, les instituts et les universités. Par voie de conséquence, l'indice du développement humain a atteint des niveaux remarquables dans les comparaisons internationales. La progression dans le développement a été accompagnée d'une évolution qualitative des fondements de la société. Ainsi, l'unité nationale a été confortée par la promotion de tamazight comme l'un des piliers de notre identité nationale aux côtés de l'Islam et de la langue arabe. De même, la femme a vu sa place et son rôle en politique et dans le monde du travail, rehaussés à la mesure de sa contribution à la libération du pays et à la construction nationale.

Ainsi, avons-nous veillé à ce que notre jeunesse s'investisse davantage dans l'appropriation de son avenir, par l'acquisition massive de la science et des connaissances, ainsi que par l'accès continu à la sphère productive et décisionnelle, dans tous les domaines. Comme l'on a consacré notre plus grande attention à notre Communauté nationale établie à l'étranger, compte tenu de son rôle historique remarquable dans la glorieuse Révolution et son attachement inconditionnel à la patrie. Et à cette occasion, je réitère la poursuite des engagements de l'Etat dans la sauvegarde des droits légitimes de notre Communauté nationale, et la prise en charge de ses préoccupations, tout en veillant à son implication dans

développement national.

Nous avons également modernisé l'Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de libération nationale, ce qui permet à notre pays de garantir sa sécurité, dans le contexte de crises et de conflits qui secouent notre région. Je saisis cette occasion pour renouveler l'expression de reconnaissance et de gratitude de la nation, à tous les éléments de nos forces armées que je salue, Commandement, Officiers, Sous Officiers et Djounoud et tous ceux qui ont servi l'Algérie à travers cette glorieuse institution avec ferveur, fidélité et abnégation, et pour dire les sentiments de respect et de fierté que nous vouons à tous les corps de sécurité et corps constitués.

Prions tous, maintenant, à la mémoire des Martyrs du devoir national, qui ont donné leurs vies pour que notre peuple jouisse aujourd'hui de la stabilité, la sécurité et la quiétude, dans la République qui est le produit de la glorieuse Révolution de Novembre. Au niveau international, l'Algérie est désormais, et le demeurera, un partenaire stratégique de nombreuses puissances actives dans le monde, en même temps qu'elle assume un rôle d'avant-garde dans les sphères auxquelles elle appartient, avec son palmarès riche et ses positions constantes.

## **MES CHERS COMPATRIOTES,**

Ce sont sans doute, les avancées qu'a réalisées notre pays et la conscience des citoyens des enjeux et difficultés qui le guettent, qui ont amené, ces derniers mois, de nombreuses voix au sein de la classe politique et de la société civile, à encore me solliciter pour poursuivre ma mission au service de la patrie. Je voudrais exprimer, ici, ma profonde reconnaissance aux auteurs de ces appels dont j'ai perçu les attentes. Ils me rassurent que je n'ai pas déçu la majorité de notre peuple, même si je n'ai certainement pas concrétisé la totalité de mes engagements envers lui, ni encore moins satisfait toutes ses attentes et ses ambitions qui sont grandes. Dans le même temps, je suis conscient que notre pays a encore de grands chantiers à prendre en charge et à parachever, et de grands défis à relever. Bien sûr, je n'ai plus les mêmes forces physiques qu'avant, chose que je n'ai jamais occultée à notre peuple, mais la volonté inébranlable de servir la patrie ne m'a jamais quitté et elle me permet de transcender les contraintes liées aux ennuis de santé, auxquels chacun peut être un jour confronté. Cette volonté et mon engagement au service de la patrie se nourrissent d'un attachement indéfectible au serment que j'ai fait aux glorieux Chouhada, et partager avec les vaillants Moudjahidine, mes compagnons dans la lutte de libération nationale.

C'est dans ce contexte, en réponse à toutes les sollicitations et dans un esprit de continuité dans l'accomplissement d'un devoir ultime, que j'annonce aujourd'hui ma candidature à l'élection présidentielle du mois d'avril prochain.

## **MES CHERS COMPATRIOTES,**

En cette occasion, permettez-moi de partager avec vous quelques réflexions sur les contraintes et les exigences auxquelles notre pays devra faire face, les défis qui s'imposent à nous et les moyens de les relever.

Les progrès accomplis sur la voie du développement économique, social et culturel ont fait apparaître de nouvelles exigences et de nouvelles ambitions dans notre société, en particulier chez nos jeunes générations, ouvertes sur le monde et fortement désireuses de participer activement au développement de leur patrie.

Les défis sont ceux liés à la consolidation d'une société de progrès, de justice et d'équité, politiquement consensuelle et socialement inclusive, fondée sur une économie productive et compétitive, progressivement débarrassée, sur le plan budgétaire et financier, de la dépendance excessive à l'égard des hydrocarbures.

Sur la voie de la construction de cette société,

nous devons aujourd'hui faire face à de multiples contraintes, notamment celles liées à la croissance de la population, à la multiplication des besoins à satisfaire, à l'érosion de nos ressources financières extérieures, aux incertitudes de l'économie mondiale, aux troubles régionaux et internationaux, mais également à l'apparition dans notre société de comportements contraires aux principes d'intégrité et aux valeurs morales de respect du travail et du sens de l'effort. La prise en charge de ces exigences, défis et contraintes nécessite d'abord, des avancées supplémentaires dans les divers champs de la gouvernance, de la croissance économique et du développement socio-éducatif et culturel. Cependant, c'est surtout dans la conjonction de nos volontés et de nos énergies et leur mise au service de l'intérêt national que nous pourrions réussir la mutation vers cette société de progrès, de justice et d'équité, à laquelle nous aspirons tous. C'est fort de cette conviction que j'ai appelé, depuis plusieurs mois déjà, les forces de la Nation à faire émerger un consensus patriotique et politique qui leur permettra de mieux se mobiliser ensemble pour préserver nos acquis, défendre nos intérêts supérieurs et permettre au pays de continuer à progresser dans l'unité et la stabilité, au milieu d'un environnement régional fortement perturbé, et dans une conjoncture internationale lourde d'incertitudes. Ma conviction est que le consensus est une vertu cardinale, grâce à laquelle notre peuple a pu assurer la cohésion dans ses rangs pour relever des défis majeurs, comme celui de la glorieuse Révolution de Novembre et, plus proche de nous, ceux de la Concorde civile et de la Réconciliation nationale. Aussi, si vous m'honorez de votre confiance précieuse, le mois d'avril prochain, j'inviterai dès cette année toutes les forces politiques, économiques et sociales de la nation à une Conférence nationale consacrée à la concrétisation du consensus sur les réformes et les changements, que notre pays devra engager en vue d'aller plus loin dans la construction de son devenir et de permettre à nos concitoyens de continuer à vivre ensemble, de mieux en mieux, dans la paix et la prospérité.

## **MES CHERS COMPATRIOTES,**

Permettez-moi de vous expliciter, maintenant, les motivations de cette Conférence ainsi que les missions dont elle sera investie. Je vous ai rappelé les réalisations que nous avons déjà concrétisées ensemble, dans les domaines de la paix, de la concorde, des réformes et du développement. Ces réalisations demeurent à parfaire, notamment pour rétablir et consolider la confiance des citoyens dans les institutions, raffermir l'Etat de droit et la bonne gouvernance, et conforter un développement économique fondé sur la justice sociale et l'affirmation d'une économie nationale d'initiative, productive et compétitive.

Les réformes politiques que j'ai engagées depuis 2011, visent la consolidation de la confiance des citoyens en leurs institutions, à travers, en premier lieu, la garantie d'une transparence des scrutins et la dynamisation de notre jeune démocratie pluraliste pour qu'elle puisse désormais proposer des alternatives crédibles aux électeurs. Elles visent également le renforcement du contrôle du Parlement sur le pouvoir exécutif et la consécration de l'obligation de rendre compte pour tous les responsables, et à tous les niveaux, mais aussi, la concrétisation d'un rôle plus actif, que la Constitution reconnaît à l'opposition au sein du Parlement.

Consolider la confiance des citoyens dans les institutions, nécessite également des réponses plus adaptées aux aspirations de notre jeunesse qui, parfois, se tient loin de la vie politique et dont certains éléments choisissent même de recourir à des tentatives d'exil, extrêmes et suicidaires. C'est pourquoi nous devons assurer une présence plus forte des jeunes dans les instances exécutives et dans les Assemblées élues, pour définir et mettre en œuvre des réponses à

leurs attentes. Par ailleurs, pour raffermir l'Etat de droit et la bonne gouvernance, il nous faut d'abord vaincre le fléau de la bureaucratie, grâce à une modernisation et à une décentralisation accrue de l'administration publique, mais il nous faut aussi renforcer la contribution des citoyens à la gestion des affaires locales à travers la mise en place de mécanismes de démocratie participative, pour plus d'efficacité dans la gestion du service public et sa pérennité. Mais raffermir l'Etat de droit, c'est surtout consolider l'indépendance de la Justice, et assurer une plus grande mise en œuvre de ses décisions. C'est aussi progresser davantage dans la lutte contre la corruption par le renforcement des organes chargés de cette mission ainsi que par une plus grande implication de la société civile dans ce combat. Dans le domaine économique, nous devons approfondir les réformes structurelles et financières, pour faire face aux difficultés conjoncturelles actuelles et travailler à impulser une nouvelle dynamique de croissance, plus dense et plus compétitive. A cette fin, tous les changements nécessaires devront être introduits sans dogmatisme aucun, avec le concours du secteur public, du capital privé national et du partenariat étranger, et avec comme seule référence l'efficacité et la performance, la création d'emplois et l'augmentation des revenus du pays. Dans le domaine social enfin, nos principes de justice et d'équité sont des constantes nationales dont la concrétisation nécessitera des mises à niveau pour améliorer le pouvoir d'achat des citoyens et garantir la pérennité de notre système de protection sociale. Mais, ce que nous souhaitons réaliser dans les domaines politique, économique et social, ne peut véritablement être atteint que si nous travaillons à améliorer la gouvernance aussi bien dans les institutions et administrations de l'Etat que dans le secteur des entreprises, publiques et privées. D'où l'intérêt particulier que nous devons absolument accorder à l'émergence aux postes de responsabilité et de gestion d'une ressource humaine de qualité, formée, qu'il faut absolument encourager et protéger.

Ce sont là quelques unes des préoccupations dont la Conférence nationale pourra débattre pour proposer des solutions ralliant le consensus le plus large possible. Outre l'élaboration d'une plate forme politique, économique et sociale, la Conférence nationale pourra aussi proposer un enrichissement profond de la Constitution, dans le respect de ses dispositions relatives aux constantes nationales, à l'identité nationale et au caractère démocratique et républicain de l'Etat. Les propositions que dégagera la Conférence Nationale me seront soumises pour leur concrétisation par les voies appropriées.

## **MES CHERS COMPATRIOTES,**

Tel est donc le message que j'ai tenu à vous transmettre aujourd'hui, à la fois pour vous annoncer ma candidature à l'élection présidentielle du mois d'avril prochain, mais aussi pour vous faire part de mon intention sincère d'associer toutes les forces nationales, politiques, économiques, associatives et syndicales à la poursuite de la construction de notre démocratie. Ce faisant, j'appelle à faire prévaloir tout ce qui rassemble sur ce qui nous différencie les uns des autres dans le respect du pluralisme des visions, et j'aspire à voir l'Algérie, démocratique et pluraliste, s'unir davantage, avec force et avec efficacité, pour progresser encore plus dans la construction de son avenir.

**MES CHERS COMPATRIOTES,  
Oui avec vous et pour vous ! Nous poursuivons l'édification dans la**

**fidélité !  
Gloire à nos Martyrs. Vive l'Algérie. "**

BOUIRA

## Le corps du pompier Mohamed Achour retrouvé

Le corps sans vie du pompier Mohamed Achour, disparu après avoir été emporté par des eaux pluviales à la cité des 250 logements de la ville de Bouira, a été retrouvé et repêché hier dimanche, par les éléments de la Protection civile, après plus de quinze jours de recherches, a indiqué à l'APS le directeur de la Protection civile de Bouira, le colonel Khelifa Moulay.

"Le corps du pompier disparu Mohamed Achour a été retrouvé ce matin (dimanche à 10h)", a précisé le colonel Khelifa.

Selon les détails fournis par le chargé de la communication de la direction générale de la Protection civile (DGPC), le capitaine Nassim Bernaoui, le corps de l'agent de la Protection civile a été retrouvé au niveau du déversoir d'Oued D'hous, à la sortie sud de la ville de Bouira et ce, après plus de 15 jours de recherches lancées par près de 1.000 agents de la protection civile, dont des plongeurs et des équipes cynotechniques.

"Le corps a été repêché et transféré à l'Etablissement public hospitalier Mohamed Boudiaf de la ville", a indiqué le capitaine Bernaoui à l'APS.

TRANSPORTEURS  
DES VOYAGEURS

## Tizi-Ouzou paralysée par une grève

La wilaya de Tizi-Ouzou est paralysée, depuis hier matin, par la grève des transporteurs largement suivie à l'appel d'une coordination d'organisations professionnelles, afin de dénoncer l'obligation d'obtention d'un brevet professionnel de transport pour exercer le métier.

Une dizaine d'associations de transporteurs ont appelé à cette grève, pour s'opposer à cette mesure décrétée et dont son application interviendrait en août prochain.

Les habitants avertis depuis une semaine de cette action de protestation, ont été contraints de rester chez-eux ou de recourir à d'autres moyens pour rallier leurs lieux de travail et bancs d'école.

Au chef-lieu de la wilaya, les bus de l'entreprise étatique de transport urbain ont été appelés à la rescousse, pour parer à la grève. Mais compte tenu de la flotte limitée, les usagers ne seront pas épargnés des désagréments que va engendrer cette grève d'une journée.

R. N.

PRÉVENTION DES RISQUES D'INCENDIE ET DE PANIQUE

# Un projet de loi relatif aux règles générales

*Le projet de loi relatif aux règles générales de prévention des risques d'incendie et de panique, qui sera présenté demain à l'APN, vise à offrir une meilleure protection des personnes, des biens et de l'environnement, à travers la modernisation des structures relevant du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, et la mise à niveau des textes en vigueur, pour les adapter à l'évolution socio-économique du pays.*

La modernisation des structures et mise à niveau des textes s'inscrit, dans le cadre "des exigences induites par la forte concentration urbaine, les programmes de logement sans précédent, la création de villes nouvelles, la diversification des activités et des services, ainsi que l'apparition d'une nouvelle industrie des matériaux de construction et des produits d'aménagement", est-il précisé dans l'exposé des motifs du projet qui vient en remplacement de l'ordonnance de 1976.

"Les profondes mutations socio-économiques qu'a connu notre pays, ainsi que les nombreux sinistres qui l'ont endeuillé ces dernières années, ont interpellé les pouvoirs publics sur la nécessité de mettre en place un nouveau dispositif législatif et réglementaire, mieux adapté à la mission de protection des personnes, des biens et de l'environnement", expliquent les rédacteurs du projet de loi.

Le nouveau dispositif législatif et réglementaire cible, notamment, les établissements recevant du public, les immeubles de grande et de très grande hauteur et les bâtiments d'habitation qui constituent "une des préoccupations majeures" pour le ministère de l'Intérieur, compte tenu des risques potentiels qu'ils peuvent générer pour le public, les utilisateurs et les personnes y exerçant ou y habitant.

Le projet de loi aura, ainsi, pour but, de "clarifier et de préciser" le cadre juridique devant régir désormais les établissements et immeubles suscités.

Au plan technique, le projet de loi vise à adapter les prescriptions en matière de prévention des risques d'incendie et de panique, aux progrès techniques et technologiques.

Par rapport à l'ancien dispositif, le nouveau "se singularise" par le fait qu'il engage "la responsabilité des constructeurs, des installateurs d'équipements et des exploitants, tout en renforçant le



contrôle exercé par l'administration ou par les organes habilités".

En matière de sécurité contre les risques d'incendie et de panique, les nouvelles règles prévues dans le projet de loi tendent, à "organiser et favoriser la fonction de prévention en tant qu'instrument privilégié devant permettre d'éviter, dans la mesure du possible, la manifestation d'un risque ou à en limiter les effets".

Autre élément nouveau: l'intégration de "règles de sécurité plus souples et mieux adaptées, basées sur la notion de +droit à la sécurité+ et à l'extension de normes applicables au niveau international" relatives aux principes de sécurité des personnes, des biens et de l'environnement et des intervenants en cas de sinistre.

De nouvelles dispositions sont introduites, aussi, en matière de classification des matériaux de construction, "d'après leur comportement au feu et ce, en tenant compte des exigences du développement durable et de l'optimisation des coûts dans

un contexte purement économique".

Ces nouvelles dispositions concernent, par ailleurs, l'accessibilité aux établissements et aux immeubles des personnes à mobilité réduite.

En outre, la sphère de compétence dévolue à l'administration dans la gestion des risques dans les ensembles particulièrement vulnérables est élargie, au niveau central, au profit de la commission centrale de la prévention des risques d'incendie et de panique par un "réaménagement de ses attributions".

Au niveau local par d'une part, le "renforcement des prérogatives de la commission de prévention des risques d'incendie et de panique de la wilaya" et, d'autre part, par "l'octroi de certaines prérogatives de police judiciaire aux officiers de la Protection civile, ce qui permettra une meilleure surveillance et contrôle de l'application des mesures de sécurité".

R. N.

MESSAHEL AVEC SALAME ET MOGHERINI

## La situation dans le Sahel et en Libye, au cœur des entretiens

En marge du sommet de l'Union africaine (UA), tenu dans la Capitale éthiopienne Addis- Abeba, du 8 au 9 février, le ministre des Affaires étrangères (MAE), Abdelkader Messahel, a eu deux rencontres importantes, vendredi, avec Ghassane Salame et Federica Mogherini, respectivement, représentant du Secrétaire général des Nations-unies pour la Libye, Vice-présidente de la Commission européenne et Haute représentante de l'UE pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité. C'est ce qu'a indiqué un communiqué du MAE qui souligne que l'entretien avec Salame a porté sur la situation en Libye, à la lumière des derniers développements intervenus sur la scène libyenne.

"M. Ghassane Salame a informé le ministre des Affaires étrangères sur les activités entretenues dans le cadre du processus de

règlement de la crise libyenne, conduit sous l'égide des Nations-unies, ainsi que sur les derniers développements enregistrés dans ce cadre. Il a réitéré ses remerciements à l'Algérie, pour son soutien continu aux efforts de l'ONU, en vue de parvenir à un règlement de la crise dans ce pays.

Le ministre des Affaires étrangères a, pour sa part, exprimé les préoccupations de l'Algérie quant à la situation prévalant en Libye et son impact sur la région. Il a ajouté que l'Algérie maintient un contact avec toutes les parties libyennes, en vue de les accompagner sur la voie du dialogue et de la réconciliation, seule à même de permettre un retour de la stabilité dans ce pays frère et voisin", rapporte le document du MAE.

Les deux parties "sont convenues de poursuivre la concertation régulière sur le dos-

sier libyen, notamment pour ce qui est des étapes futures du processus onusien de règlement", est-il ajouté.

Auparavant, le chef de la diplomatie algérienne s'est entretenu avec la femme forte de l'UE. Messahel et Mogherini, tout en se félicitant de la qualité des relations bilatérales et du dialogue politique Algérie-Union européenne, ont focalisé sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun, "notamment la situation dans la région sahélo-saharienne notamment en Libye et au Mali, la coopération dans l'espace méditerranéen ainsi que la situation en Afrique du Nord et les relations intermaghrébines", a précisé la même source.

R. N.

CAISSES DE RETRAITE  
FRANÇAISES**360.000  
pensionnés  
algériens**

L'Algérie est le pays qui compte le plus de pensionnés des caisses de retraite françaises résidant à l'étranger, selon les statistiques de la Caisse nationale d'assurance vieillesse (Cnav), dévoilées avant-hier par *Le Monde*. Ce sont un peu plus de 360.000 pensions qui sont actuellement versées à des retraités ou veuves de retraités résidant en Algérie.

Ces pensionnés sont des travailleurs immigrés algériens partis travailler en France dès les années 60 et qui sont revenus en Algérie. Ils n'ont pas forcément acquis la nationalité française. Les veuves de travailleurs immigrés sont au nombre de 179.000, soit près de la moitié des pensionnés.

L'Algérie, par son nombre de pensionnés, est loin devant le Maroc, qui en compte environ 62.000 et la Tunisie qui en compte environ 37.000.

Dans ces deux pays, les pensions sont versées à des travailleurs immigrés partis en retraite et retournés dans leurs pays, mais également à de plus en plus de retraités français qui ont choisi de s'expatrier pour vivre leur retraite à l'étranger, est-il expliqué dans un article paru ce dimanche dans le journal français *Le Monde*.

L'Afrique compte plus de 480 000 pensionnés des caisses de retraite françaises, soit 40 % du 1,15 % des pensions versées à l'étranger. Elle vient juste derrière l'Europe, première avec plus de 50 % de ces pensions.

## RIXE DANS UN HÔPITAL

**7 individus  
arrêtés  
et 13 armes  
blanches saisies**

7 personnes ont été arrêtées et 13 armes blanches saisies par les services de Sûreté de la wilaya d'Alger, suite à une affaire de rixe et d'atteinte à l'ordre public au sein d'un établissement hospitalier public (service des urgences à l'hôpital Douéra), ont indiqué hier les services de sûreté dans un communiqué.

L'affaire, survenue il y a deux jours, a été traitée par les services de Sûreté de la circonscription administrative de Draria suite au signalement d'une rixe survenue au niveau de l'hôpital de Douéra, a noté le communiqué.

Les services de police se sont immédiatement rendus sur les lieux, pour procéder à l'arrestation de 7 suspects et à la saisie de 13 armes blanches.

Après finalisation des procédures légales, les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République territorialement compétent, a conclu le communiqué.

R. N.

## PRÉCIPITATIONS

**Des quantités "record"  
enregistrées en janvier**

*D'importantes quantités de pluie ont été enregistrées à travers le territoire national depuis début janvier, avec des précipitations "record" dans certaines régions du pays, particulièrement l'Est, confirmant les prévisions hivernales annonçant des cumuls au-dessus de la normale, avec plus de 85 % de probabilité.*

PAR RAYAN NASSIM

C'est ce que relève le Centre climatique national (CCN). Ainsi, "hormis les quantités importantes de neige enregistrées notamment dans l'Est du pays, le cumul des précipitations enregistré au niveau de Annaba en espace de trois jours au 25 janvier reste le plus important depuis octobre 1983 qui a atteint les 150 mm", a indiqué le directeur du CCN, Salah Sahabi Abed.

Il a précisé également, que "la quantité de pluie tombée en l'espace de trois heures le 24 janvier dernier, qui était de l'ordre de 33 mm, est également la plus importante durant trois jours de pluie continue depuis cette date".

La wilaya de Skikda n'est pas en reste, puisqu'elle a connu durant la même période une quantité "avoisinant les 80 mm en trois jours, qui reste la plus importante depuis 2010. L'intensité maximale de pluie au courant de ces trois jours a également dépassé les 30 mm le 24 janvier 2019", a-t-il relevé.

Constantine a, pour sa part, enregistré "plus de 50 mm" de pluie durant cette même période, a ajouté M. Sahabi, notant que "le ruissellement très important en



zone imperméable urbanisée ajoutée aux causes naturelles liées aux aléas climatiques et phénomènes météorologiques (pluie torrentielle) sont souvent à l'origine des inondations".

## De nouvelles perspectives

A partir de 2030, l'Algérie devrait mobiliser quelque 4,3 milliards de mètres cubes d'eau, contre les 3,3 milliards consommés actuellement, pour répondre aux besoins de sa population.

Convié, hier, à l'émission *l'Invité de la rédaction* de la chaîne 3 de la Radio algérienne, le ministre des Ressources en eau, signale que d'ici là, le pays comptera environ 50 millions d'âmes, d'où la nécessité, dit-il, de "continuer à réaliser des barrages, à investir dans les techniques de dessalement d'eau de mer et dans celles de régénération des eaux usées".

Se référant au Plan national de l'eau, Hocine Necib indique qu'il y est tenu compte des aléas naturels "pour pouvoir s'adapter aux effets du changement climatique" et répondre ainsi aux besoins de consommation des ménages et de l'économie.

Il annonce, en outre, qu'en prévision de l'augmentation des besoins attendus à

l'échéance fixée, il a été projeté la construction d'une "vingtaine de barrages de taille moyenne", appuyés par des installations de transfert d'une région à une autre, notamment en direction des Hauts Plateaux.

Compte tenu, dit-il, de l'irrégularité des précipitations, par ailleurs inégalement réparties à travers le territoire, M. Necib explique que le Schéma hydraulique retenu consiste à résorber les déficits "là où ils existent", en densifiant la construction de stations de dessalement, dont il précise que celles actuellement en activité contribuent à produire 17 % de l'offre nationale d'eau potable.

Des fortes précipitations observées au cours des dernières semaines, celui-ci annonce qu'elles ont permis de réaliser une moyenne nationale de remplissage de 75 %, notant au passage que les plus grandes réserves sont constituées des nappes d'eau souterraines.

S'exprimant, par ailleurs, à propos d'une éventuelle réévaluation de la tarification, le ministre des Ressources en eau répond que celle-ci n'est pas "à l'ordre du jour".

R. N.

## FILIÈRE AVICOLE

**Organisation et formation  
pour moderniser le créneau**

Les participants à une journée d'étude sur la situation de la filière avicole, tenue samedi à Guelma, ont considéré que l'organisation et la formation représentent aujourd'hui "les grands défis à relever" pour le développement et la modernisation de cette filière à l'échelle nationale.

"L'organisation de toute la chaîne de production jusqu'au produit final est devenu plus qu'impératif actuellement", a affirmé le secrétaire général du conseil national interprofessionnel de la filière avicole (Cnifa), El-Hadi Tebhiret, soulignant que "les dysfonctionnements observés de l'offre et de la demande risquent de causer la cessation d'activités de nombreux professionnels". Au cours de cette rencontre initiée à la maison de la culture de la ville de Guelma par le Cnifa avec le concours de la direction des services agricoles et de la chambre de l'agriculture, le même intervenant a indiqué que la production nationale d'œufs estimée annuellement à 8 millions d'unités, soit 2,5 % de plus que les

besoins nationaux, a fait baisser le prix de la plaque de 30 œufs à 200 DA alors que le coût de revient est de 240 DA. "Devant cette situation, la solution serait l'exportation ou la régulation de la production", a-t-il soutenu.

Il a en outre invité les responsables du secteur de l'enseignement supérieur à inclure dans leur offre de formation des spécialités en rapport avec cette filière qui emploie 500.000 travailleurs dont celle de spécialistes en froid pour la conservation sous froid du poulet. M. Tebhiret a relevé, à ce propos, que 82 % des volailles sont abattues dans des structures dépourvues de systèmes de conservation sous froid privant le consommateur algérien du poulet congelé. "Les objectifs voulus par la filière consistent, en premier, à préserver le pouvoir d'achat du citoyen en lui offrant du poulet et des œufs à prix raisonnables", a affirmé, de son côté, le président du Cnifa, El-Moumen Koli lors de son intervention durant la rencontre tenue en présence des

autorités de wilaya et des représentants d'opérateurs et cadres administratifs de 14 wilayas dans l'est du pays.

"L'éradication des activités informelles dans cette filière est également un impératif pour parvenir à sa modernisation, à l'autosuffisance et s'orienter vers l'exportation", a ajouté M. Koli, saluant les mesures des autorités publiques pour soutenir la filière au travers, notamment, les mesures prises par les walis pour l'encouragement des investisseurs.

La rencontre a donné lieu à des conférences sur la situation de l'aviculture et la santé animale et les modalités de l'accompagnement bancaire des aviculteurs. Elle a permis aussi aux professionnels de la filière d'exprimer leurs préoccupations liées, entre autres, au défaut de régulation des prix dont ceux des poussins dont le coût est passé de 60 à 130 DA l'unité.

R. N.

RAPPORT DE LA BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

# L'Algérie "résiste" aux chocs économiques grâce au remboursement de la dette extérieure

*La Banque africaine de développement a apprécié la politique algérienne en matière de gestion de la dette extérieure et le non-recours au rééchelonnement, ou à un emprunt, auprès du Fonds monétaire international qui aurait pu avoir des conséquences négatives sur les réserves de change.*

La politique de remboursement par anticipation de la dette extérieure algérienne, mise en place au cours de la dernière décennie, a permis à ce pays de "mieux résister" aux chocs économiques, estime la Banque africaine de développement (BAD) dans un rapport présenté en marge du 32e sommet de l'Union africaine à Addis-Abeba.

"La politique de réduction de la dette extérieure, mise en place par l'Algérie au cours de la dernière décennie, et ses importantes réserves de change, malgré leur diminution, permettent à ce pays de mieux résister aux chocs économiques", précise le document présenté par la Commission de l'Union africaine (UA) et la Banque africaine de développement et intitulé "Perspectives économiques de l'Afrique".



Il est à rappeler que le processus de remboursement par anticipation de la dette extérieure algérienne, décidé par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, avait démarré en 2004, s'est accéléré en 2005 et c'est en 2006 que des réductions les plus importantes ont été enregistrées, entraînant ainsi la réduction de la dépense extérieure en intérêts sur la dette, l'amélioration de l'appréciation économique extérieure du pays et le renforcement de la sécurité financière. La BAD relève, en outre, que "l'infrastructure, la position géographique, la diaspora, le marché intérieur et la dotation en ressources naturelles de l'Algérie fournissent les atouts néces-

saires pour transformer et diversifier son économie".

Selon le rapport, la croissance du PIB réel "atteint 2,5% en 2018 contre 1,4% en 2017, principalement en raison de la croissance du secteur hors hydrocarbures (5,2%) et de l'importance des dépenses budgétaires (36,7% du PIB)".

Les estimations et projections de croissance algérienne pour 2018-2020, basées sur l'hypothèse prudente d'un secteur des hydrocarbures "faible" et d'un secteur non hydrocarbures "en légère amélioration", "sont de 2,7% en 2019 et de 1,9% en 2020".

"La diminution projetée en 2020 est due en partie à une politique budgétaire plus restrictive —à partir de 2019, les dépenses publiques diminueront- afin de réduire le déficit budgétaire, qui de 5,3% du PIB en 2018 devrait passer à 5,0% en 2019 et à 4,7% en 2020", estime-t-on.

La BAD relève, en outre, que la Banque d'Algérie, "confrontée à la contraction des dépôts bancaires depuis 2015, a repris son refinancement et stimule le marché monétaire interbancaire en réduisant les réserves obligatoires et en réglementant mieux les marchés des capitaux", tout en estimant que "l'inflation reste sous contrôle avec 4,8% en 2015, 6,4% en 2016 et 5,6% en 2017".

Le rapport de la BAD met en lumière les perspectives économiques et les projections de croissance de l'ensemble du continent africain. Il offre des prévisions à court et moyen termes sur l'évolution des principaux facteurs socio-économiques tels que l'emploi, et fait le point sur les défis et les progrès enregistrés.

Le rapport est "largement" utilisé pour étayer les décisions politiques et améliorer l'efficacité opérationnelle des institutions, selon la BAD.

La BAD est notée triple-A par toutes les grandes agences de notation internationales et bénéficie de solides notations en matière environnementale, sociale et de gouvernance.

R. E.

COOPÉRATION ÉCONOMIQUE ALGÉRO-GABONAISE

## Cap sur une facilitation réciproque des investissements

Des discussions bilatérales seront "très prochainement" entamées sur la facilitation aux opérateurs économiques algériens d'investir au Gabon et aux gabonais d'investir en Algérie, a indiqué l'ambassadeur d'Algérie au Gabon, Mohamed-Antar Daoud.

"Nous avons proposé (aux autorités gabonaises) de créer un groupe de travail mixte pour étudier les moyens de rendre avantageuses les conditions d'investissement" et pour les Algériens au Gabon et pour les gabonais en Algérie, a déclaré le diplomate dans une interview accordée récemment au quotidien gabonais *Le Journal* coopération internationale.

Il a, d'autre part, mis en exergue certaines démarches qui seront bientôt concrétisées pour stimuler les échanges entre les deux pays.

La prochaine étape sera la mise en place par Air Algérie, juste après l'inauguration du nouvel Aéroport international d'Alger, d'une liaison aérienne Alger-Libreville à raison de trois vols directs par semaine et avec un tarif concurrentiel, a-t-il indiqué au

journal gabonais, qui a consacré un dossier spécial pour la coopération algéro-gabonaise à la suite de l'exposition spécifique des produits algériens, tenue à Libreville du 27 novembre au 2 décembre 2018.

Il y aura lieu d'étudier également la mise en place d'une ligne maritime, selon lui.

Revenant sur l'exposition spécifique des produits algériens à Libreville, couronnée par la signature de 12 accords de partenariat entre les hommes d'affaires des deux pays et d'un accord de coopération entre les deux chambres de commerce algérienne et gabonaise, Daoud l'a qualifiée de "franc succès".

Ce succès a été, selon lui, le fruit d'une bonne qualité d'organisation, aussi bien au niveau gabonais qu'algérien, d'une diversité des produits exposés couvrant plusieurs secteurs (l'agriculture, l'agroalimentaire, l'électronique, la climatisation, l'électroménager, la pharmacie, le machinisme agricole...) et, enfin, de l'intérêt accordé par les hautes autorités gabonaises.

Il a également cité comme facteur de réussite de cette manifestation la décision prise par l'Etat de prendre en charge la totalité des frais du transport des marchandises et de la location des stands, alors qu'auparavant 80% seulement de ces frais étaient pris en charge. Pour lui, les accords signés lors de l'exposition "ont posé les jalons du partenariat entre les entreprises privées algériennes et gabonaises" alors que l'accord de coopération entre les deux chambres de Commerce "constitue désormais le socle de la coopération future" entre les opérateurs des deux pays.

Estimant que le Gabon constituait une "priorité" pour l'Algérie, Libreville pouvant "constituer un centre de rayonnement vers les autres pays d'Afrique centrale", a-t-il affirmé, ajoutant que l'avenir de l'Algérie "ne saurait se concevoir en dehors de l'Afrique". A noté que la Commission mixte algéro-gabonaise ne s'est pas réunie depuis 1987. La dernière exposition des produits algériens au Gabon remonte à 1985. Accordant lui aussi

une interview au même journal gabonais, le président du club des entrepreneurs et des industriels de La Mitidja (CEIMI), Kamel Moula, a appelé à encourager les exportations algériennes vers le Gabon en développant un comptoir de la production nationale pour faire connaître ses innovations à ce pays africain ami.

"L'exposition spécifique des produits algériens qui avait eu lieu récemment (du 27 novembre au 2 décembre derniers) dans la capitale gabonaise a permis de démontrer que la production algérienne était de qualité et d'un haut niveau de compétitivité", a-t-il indiqué. S'agissant de l'accord signé entre les deux chambres de commerce algérienne et gabonaise, Moula a estimé que cela permettrait aux opérateurs économiques des deux pays d'élaborer ensemble une stratégie de communication pour permettre aux consommateurs gabonais d'investir sur les offres commerciales algériennes.

R. E.

## BORDJ BOU-ARRERIDJ

**Protection des communes contre les inondations**

Pas moins de 19 opérations portant sur l'étude et l'aménagement des oueds et la protection de plusieurs communes et groupements d'habitations de la wilaya de Bordj Bou-Arreridj contre les inondations ont été récemment inscrites, ont annoncé, mardi dernier, les services de la wilaya. Un montant financier de plus de 3.6 milliards de dinars, puisé dans la caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales, a été consacré à cet effet et ce, après l'approbation des propositions des communes contenant la liste « des points noirs », sujets aux inondations, a expliqué la même source. En plus de la protection de plusieurs cités de la commune de Bélimour ainsi que le chef-lieu de la commune Hesnaoua contre les inondations, ces opérations vont permettre l'aménagement d'Oued El-Faregh, dans la commune d'El Annaser, Oued Aïn Taghourt, près de la RN 5 et Oued El Yachir. Il est également prévu l'aménagement d'Oued Sidi-Mebarek et l'élargissement d'Oued-Boudjera, dans la commune d'El Oued, mais aussi la sécurisation des ouvrages d'arts de la commune de Medajna ainsi que la parachèvement et la protection des infrastructures de la région de El Remail, a-t-on ajouté. Les opérations inscrites au titre de ce programme portent également sur le parachèvement d'anciens projets à l'instar de la protection des chefs-lieux des communes d'El Mhir, Ouled Braham, El-Rabta, Leksour, El Mansourah, El Yachir, Khalil, Bordj-Ghedir et le groupement d'habitation du village Fatima, dans la commune d'El Mohamadia. D'autre part, il est également question d'inscrire des suggestions pour étudier d'autres projets de protection du chef-lieu de wilaya et des communes de Belimour, Ghilassa, Aïn Taghourt, Ras El-Oued et Textar en plus de l'étude technique du projet d'aménagement de Oued Sefsaf, dans la commune de Ras El-Oued.

## MEDEA

**Taux de pénétration de gaz naturel passera à 90 % à fin 2019**

Le taux de pénétration du gaz naturel à Médéa passera, à fin 2019, à 90 %, contre 75 % actuellement à la faveur du raccordement de nouvelles localités, a assuré, mardi dernier, le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni, lors d'une visite de travail dans la wilaya. "L'effort colossal consenti par les pouvoirs publics pour assurer une large couverture de nos régions en gaz naturel et en électricité va se poursuivre encore, dans l'objectif d'aboutir au raccordement total des communes de la wilaya", a indiqué le ministre, en marge de la mise en service du réseau de distribution de gaz naturel au profit de 1.000 foyers dans la commune de Tlet-Douairs, à 50 km au sud de Médéa.

Mettant en exergue les efforts accomplis par l'Algérie en matière de raccordement en gaz naturel, en particulier dans les zones rurales, M. Guitouni a fait observer que "l'Algérie est le seul pays au monde où il existe le concept de gaz du rif, eu égard au niveau de pénétration du gaz naturel dans des zones situées hors agglomérations urbaines".

L'évolution du taux de couverture, aussi bien en gaz naturel qu'en électricité, s'est traduite par un "repeuplement de près de 80 % des villages désertés durant la décennie noire", a relevé le ministre, affirmant que des efforts supplémentaires seront déployés afin d'encourager les anciens habitants des contrées affectées par le terrorisme à retourner à leurs résidences d'origine. M. Guitouni a procédé, dans ce cadre, à la mise en service du réseau de gaz au profit de pas moins de 69 foyers, situés dans le village de Aïn-Ahmed, commune d'Aïn-Boucif, à 75km au sud de Médéa, dans le cadre de l'aide au retour des populations à leurs lieux de résidence d'origine.

APS

## BOUIRA, ALGÉRIENNE DES EAUX

**Equipements spéciaux pour sectoriser le réseau d'AEP**

*La chargée de la communication de l'Algérienne des eaux (ADE) de Bouira, Souad Khellife, a annoncé que cette société s'est dotée, mardi dernier, d'équipements technologiques spéciaux devant lui permettre de sectoriser le réseau d'alimentation d'eau potable et de rechercher les fuites souterraines.*

PAR BOUZIANE MEHDI

Lors d'une sortie avec la presse sur le terrain pour s'enquérir du fonctionnement de ces matériels, Mme Khellife a précisé qu'il s'agit d'équipements spéciaux qui "permettront aux équipes d'intervention de l'ADE de détecter toute fuite d'eau souterraine", et elle a ajouté que ce travail s'inscrit dans le cadre d'un programme de lutte contre la déperdition physique d'eau, dont la recherche de fuite invisible est l'un de ces axes. Ce programme d'action s'articule aussi sur la régulation et modulation de la pression d'eau, la suppression des branchements illicites et la



réparation rapide des fuites visibles, semi-visibles et invisibles, a tenu à préciser la chargée de la communication de l'ADE de Bouira, soulignant que ces équipements permettent d'œuvrer avec efficacité à la préservation de cette ressource vitale ainsi que pour l'entretien des réseaux d'alimentation en cas de fuites. La sectorisation consiste à subdiviser le réseau d'eau potable en plusieurs secteurs selon la configuration de la distribution, sur lesquelles les volumes mis en distribution sont mesurés, sur chacun des secteurs, a fait savoir l'APS, ajoutant que la même responsable a révélé que l'entreprise réalisera la mesure de la consommation pour déterminer en particulier le débit minimum nocturne pour calculer pour chaque secteur l'indice linéaire de fuite, affirmant que la sectorisation est basée sur les

mesures des volumes mis en distribution sur chacune des secteurs définis, et les mesures de débit sont réalisées avec des compteurs implantés sur tous les points d'entrée ou de sortie de chaque secteur de réseau, et ces équipements permettent aussi de mesurer le niveau des réservoirs et les bâches de stockage en service sur le réseau.

Concernant la méthode de pré-localisation des fuites, Mme Khellife a expliqué qu'elle consiste à séparer le réseau en secteur étanche ou section avec un seul point d'approvisionnement, puis à mesurer les débits de nuit (entre 00h00 et 4h00 du matin) sur chaque secteur par des fermetures successives des vannes de sectionnement du secteur ce qui permet de quantifier les pertes par tançons.

B. M.

## ALGER, TRAFIC ROUTIER

**25 carrefours "intelligents" opérationnels fin février**

Le directeur des Transports de la wilaya d'Alger, Rachid Ouezzane, a fait état, lundi dernier, de l'entrée en service, fin février en cours, de 25 carrefours pilotes "intelligents" dans la wilaya d'Alger, dans le cadre de l'exécution de la première phase du projet algéro-espagnol portant mise en place d'un nouveau système de régulation du trafic routier et d'éclairage public.

25 carrefours équipés de système de régulation du trafic routier seront opérationnels à la fin du mois de février à travers les communes de Belouizdad et Sidi M'hamed (étape pilote) et ce, dans le cadre de la concrétisation du projet algéro-espagnol visant à améliorer et fluidifier la circulation routière et régler le problème des embouteillages, a indiqué, à l'APS.

Doté d'une enveloppe de 19 Mds DA, ce projet dont la réalisation, en 3 phases, est prévue sur 55 mois, est confié à la société mixte algéro-espagnole mobilité et éclairage d'Alger (Mobeal), composée de l'Etablissement de gestion de la circulation et du transport urbain (EGCTU), de l'Etablissement de réalisation et de maintenance de l'éclairage public de la wilaya d'Alger ainsi que de deux entreprises espagnoles spécialisées, a-t-il précisé, ajoutant que c'est là un projet « ambitieux » qui permettra de connaître le trafic routier en temps réel,

d'améliorer les conditions de déplacement, réduire la durée des voyages et tenir informé les usagers de la route via Internet. Soulignant que la réception et la mise en marche des feux tricolores intelligents sur l'axe Place du 1<sup>er</sup>-Mai (Sidi M'hamed)-Belouizdad constituent la première phase, M. Ouezzane a expliqué que la zone pilote sera raccordée "temporairement" à un mini-centre pilote au niveau de l'unité Etusa de la place du 1<sup>er</sup>-Mai afin de bien s'imprégner des particularités de ce système intelligent et de l'utilisation de nouveaux outils technologiques.

Cette première phase, concrétisée à hauteur de 40%, enregistre un retard dû à la topographie des sites, a-t-il ajouté.

Le directeur des Transports d'Alger a évoqué la réception, d'ici octobre prochain, de 200 carrefours intelligents, dans le cadre de la première phase, à travers les communes d'Alger, notamment à El-Biar, Alger-Centre et Kouba.

Il a fait état, dans ce sens, de l'achèvement des travaux de réalisation d'un centre de régulation à Kouba, devant entrer en service en octobre prochain après son aménagement et son équipement pour la gestion intelligente du trafic routier, la collecte des informations sur les flux de circulation grâce à des caméras de détection de véhicules.

Des données analysées, par la suite,

pour l'amélioration du trafic routier, a-t-il dit.

Concernant la deuxième phase, M. Ouezzane a fait savoir que le lancement est prévu début septembre prochain avec un délai de réalisation de 25 mois, déclarant qu'elle concerne la mise en place de 300 autres carrefours intelligents dans les communes d'Alger-Est et d'Alger-Ouest, outre la création d'un mini-centre de régulation du trafic routier de secours au niveau de la Cité des sciences (Alger), auquel il sera fait appel uniquement en cas de panne du centre de Kouba.

Quant à la troisième phase, devant être concrétisée en 18 mois, elle porte sur la gestion des moyens de transport commun, des parkings, tunnels et les accès, a-t-il ajouté soulignant que les données collectées via les caméras seront analysées pour tenir informés les conducteurs à travers un site électronique exclusivement destiné à l'information routière.

Ces carrefours "intelligents" et les trottoirs adjacents ont été aménagés pour être accessibles aux personnes aux besoins spécifiques et équipés d'un système sonore destiné aux non-voyants, et ce en coordination avec diverses associations, dans le cadre de la prise en charge de cette catégorie de la société.

APS

NAAMA, PÉRIMÈTRE PROTÉGÉ DESTINÉ À LA PLANTATION DE L'ARGANIER

# Lancement du projet d'aménagement

*Dans la région de Neggar, relevant de la commune de Tiout (sud de Nâama), un projet d'aménagement du périmètre protégé destiné à la plantation de l'arganier a été lancé, au début de ce mois de février, a annoncé la Conservation des forêts.*

PAR BOUZIANE MEHDI

Inscrite dans le cadre de la concrétisation du programme de la Direction générale des forêts (DGF), cette opération vise la plantation de l'arganier, menacé d'extinction et réunir des conditions adéquates pour sa croissance dans les steppes de la wilaya de Nâama, a précisé à l'APS le conservateur des forêts, Amam Mimoun.

Initié dans le cadre de l'investissement privé sur une surface de 150 has, ce projet verra la plantation de 270 arbustes d'argan qui produit une huile utilisée à des fins médicamenteux ou esthétique, a indiqué l'APS, ajoutant que la noix de cet arbre est utilisée comme aliment de bétail, et que l'arbre contribuera dans la lutte contre la désertification et l'avancée du sable. La surface, accordée à l'investisseur au titre du contrat de concession, est actuellement clôturée avec le réaménagement du sol.



Le même responsable a assuré que les équipements d'irrigation pour l'exploitation d'un forage, situé dans cette zone steppique et agropastorale, sont disponibles.

Selon l'APS, le même investisseur compte, par ailleurs, réaliser une pépinière sous serre de l'arganier comme étape expérimentale, la première du genre au niveau national en vue de la production de cette espèce que l'on retrouve dans la wilaya de Tindouf uniquement, et ainsi, Nâama sera la deuxième région où des tests seront effectués pour développer et élargir des zones de croissance de cet arbre par sa plantation dans les vastes steppes de la wilaya.

Le même investisseur devra acquérir 5.000 arganiers qui seront irrigués par la technique de goutte à goutte, a fait savoir l'APS, soulignant que le bureau national des études de développement rural (Bnider), un organisme public

sous la tutelle du ministère de l'agriculture, du développement rural et de la pêche, a effectué des études au sud de la wilaya sur l'adaptation du sol et autres facteurs devant favoriser la croissance et le développement de l'arganier dans plusieurs périmètres steppiques de la wilaya, et pour préparer le lancement de plusieurs projets, au titre du programme de valorisation de l'arganier dans la wilaya de Nâama, une surface de 7.670 ha sera réservée pour sa culture, répartie en 9 périmètres qui seront réhabilités pour relancer ce genre de plantation saharienne adaptée aux zones semi-arides. Ces périmètres sont localisés à Tiout avec 5 périmètres de 3.670 (Lengar, Tioutl et Zeboudja), un autre à Theniet Zaboudja de Moghrar (1.000 ha), Douis et Tabasamet, Rayet Lemaaz de Djénine Bourezk avec 3.000 ha.

B.M.

BATNA, UNIVERSITÉ BATNA 2 CHAHID-MOSTEFA-BENBOULAI

## Création du réseau de "lutte biologique intégrée"

Un réseau de lutte biologique intégrée en Algérie a été créé, mardi dernier à l'université Batna 2 Chahid-Mostefa-Benboulaïd, au terme des travaux du premier Colloque international sur la lutte biologique intégrée en Algérie (Cilbia 1), qui s'est tenu dans la capitale des Aurès (4 - 5 février).

Dans une déclaration à l'APS, le président du comité scientifique du colloque, le professeur Abdelkrim Si Bachir a affirmé que "ce réseau représentera l'Algérie en Afrique du Nord et au sein de l'organisation internationale de la lutte biologique intégrée", ajoutant que "ce réseau vise à trouver un traitement efficace pour réduire l'utilisation des pesticides dans la lutte contre les maladies des plantes en recourant à des méthodes biologiques saines pour préserver l'environnement". Selon la même source, ce réseau, qui sera initialement domicilié à Batna au siège de l'association scientifique - Biologie, Biodiversité et Durabilité - (BBD) pour la promotion des sciences biologiques et la durabilité de la biodiversité, "réunira des chercheurs algériens dans ce domaine dans un cadre

*fédérant leurs efforts en vue de faire connaître leurs travaux au niveau local et international, de même qu'il renforcera les rangs des représentants de l'organisation en Afrique du Nord et leur donnera un nouveau souffle".*

Organisé par l'association scientifique - Biologie, Biodiversité et Durabilité", en coordination avec l'organisation internationale de la lutte biologique et intégrée- Section régionale ouest paléarctique (OILB-Srop), une organisation internationale de lutte contre les animaux et les plantes nuisibles, ce rendez-vous a été abrité par la faculté des sciences de la nature et la vie (SNV) de l'université Batna 2. Première manifestation du genre, cette rencontre a vu la participation de 50 universités et instituts de recherches du pays et de chercheurs venus de France, de Tunisie et du Maroc qui ont notamment présenté des communications sur les dernières recherches et techniques alternatives dans le domaine de l'agriculture biologique. Ont également assisté à cette manifestation scientifique, le président de l'organisation internationale de la lutte biologique et intégrée, le professeur

Philippe Nicot, chercheur à l'unité de pathologie végétale à l'INRA (France) ainsi que les représentants de cette organisation en Tunisie et au Maroc. Les participants à ce colloque, dont le chercheur Cherif Ghazi de l'université de Ghardaïa, ont mis l'accent sur "l'importance de cette rencontre en matière d'échange d'expériences dans le domaine de la lutte biologique et intégrée" qui vise le recours à des méthodes naturelles pour obtenir des produits sains et de qualité, d'autant que l'Algérie possède de nombreuses cultures stratégiques.

Ils ont également estimé que "la naissance du réseau de lutte biologique et intégrée en Algérie est une étape essentielle pour valoriser les recherches effectuées, à ce jour, dans ce domaine au niveau national, d'autant que les méthodes de lutte biologique et intégrée sont des procédés efficaces et alternatifs pour combattre les insectes nuisibles et les maladies affectant les récoltes, et ce, dans le respect des écosystèmes et de la santé des consommateurs".

APS

BATNA

## Caravane de solidarité du CRA

Une caravane de solidarité du Croissant-rouge algérien (CRA) a été dirigée, mardi dernier, vers 700 familles démunies de la localité reculée de T'zouket relevant de la daïra d'Arris, wilaya de Batna. Conduite par la présidente du CRA, Saïda Benhabilès les 700 familles ont bénéficié de dons en nature incluant pour chacune 70 kg de produits alimentaires et des couvertures en plus de 50 tentes pour des familles nomades. La remise des dons aux familles habitant cette région située à 1.800 mètres d'altitude a suscité la joie des bénéficiaires. Mme Benhabilès a souligné que cette caravane de deux jours donnera lieu à la distribution de dons en nature pour 150 familles et sillonnera dans la capitale des Aurès les localités montagneuses reculées des communes d'Arris, Ouled-Aouf et Maâfa avant de conduire des actions similaires à Tizi-Ouzou, El-Oued, Tébessa et Oum el-Bouaghi.

Une seconde série de visites similaires sera lancée dans environ deux semaines à partir de la wilaya de Nâama où les dons bénéficieront à 150 familles, selon la présidente du CRA qui a indiqué que d'autres localités seront choisies en fonction des besoins enregistrés et des intempéries.

"Nous sommes sortis des grandes villes pour centrer l'actions dans les zones frontalières, montagneuses et enclavées jusqu'au plus profond du Sahara", a ajouté Mme Benhabilès qui a estimé que ceci "en tant qu'organisation humanitaire, permet d'être rassurés que le peuple algérien est imbibé de la culture et des valeurs authentiques de la solidarité". Dans une initiative citoyenne, il a été procédé au siège de la wilaya de Batna à la signature d'une convention entre le CRA et Global group spécialisé dans le montage des véhicules en termes desquelles des aides ont été remises à cette instance humanitaire.

Selon Mme Benhabilès, cette convention s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par le CRA depuis 2014 pour diffuser la culture de solidarité pour que celle-ci "ne reste plus un poids supporté par l'État". Pour sa présidente, "le CRA ne peut pas travailler sans des partenaires et il est temps pour que le CRA devienne effectivement le bras humanitaire de l'État".

OUARGLA

## Extension de la superficie de la céréaliculture

Cette saison, les superficies dédiées à la céréaliculture ont connu une extension de près de 50 %, par comparaison à la saison écoulée (2017/2018), a annoncé, mercredi dernier, la Direction des Services agricoles (DSA). Irriguées sous pivot, les surfaces céréalières (blé dur et tendre, orge et avoine) sont ainsi passées de 2.700 à 4.500 hectares, a précisé à l'APS le chargé de cette filière à la DSA, Mohamed Laâzri, ajoutant que plusieurs facteurs ont contribué au développement de ce genre cultural, concentré dans les communes de Hassi-Messaoud (zone de Gassi-Touil), N'goussa (Sahn) et Hassi-Benabdallah, notamment les facilitations accordées par le biais de la Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS) à travers le guichet unique. Ces dernières années, l'intérêt porté à la filière par les agriculteurs, l'attribution de terres dans le cadre de la concession et l'accompagnement et soutien de l'Etat, expliquent aussi cette relance de la céréaliculture dans la wilaya d'Ouargla, a indiqué l'APS, de plus l'abondance de la ressource hydrique, notamment à Gassi-Touil.

Lancée en octobre dernier, la campagne des labours-semailles a touché jusqu'ici 3.010 ha, dont 2.229 ha de blé dur, 355 ha de blé tendre, 299 ha d'orge et 127 ha d'avoine, selon les services agricoles qui tablent cette année sur une prévision de récolte de 100.000 quintaux de céréales.

APS

## VENEZUELA

# Guaido admet une intervention militaire des États-Unis

*Le Président américain, Donald Trump, qui a reconnu Juan Guaido comme "Président par intérim", a confirmé que l'intervention de l'armée américaine au Venezuela était une option envisagée.*

L'opposant vénézuélien Juan Guaido promet de faire "tout ce qui est nécessaire" pour faire partir le Président Maduro et n'exclut pas une intervention militaire des États-Unis, ce qui est également une option" prévue par Donald Trump. Juan Guaido, l'opposant vénézuélien qui s'est autoproclamé Président par intérim du pays, s'est dit prêt à autoriser, si besoin est, une intervention militaire des États-Unis en vue de mettre fin à la crise humanitaire et d'astreindre le Président Nicolas Maduro à quitter le pouvoir. "Nous ferons tout ce qui est nécessaire. [...] C'est une question, certes, très polémique, mais en faisant usage de notre souveraineté, de l'exercice de nos prérogatives, nous ferons ce qui est nécessaire", a indiqué M. Guaido, à la question de savoir s'il comptait recourir à ses compétences légales en tant que président du Parlement et "Président par intérim" pour donner son aval à une éventuelle intervention. "Nous ferons tout ce que nous devons faire de manière souveraine, autonome" pour faire cesser l'usurpation" du pouvoir par Nicolas Maduro, a également déclaré l'opposant. L'importante crise économique que



traverse actuellement le Venezuela se traduit notamment par une pénurie de nourriture et de médicaments. Plus de deux millions d'habitants ont fui le pays depuis 2015, selon l'Onu. Le Président américain Donald Trump, qui a reconnu Juan Guaido comme "Président par intérim", a confirmé que l'intervention de l'armée américaine au Venezuela était une option envisagée. L'opposant Juan Guaido, renvoyé le 22 janvier du poste de président de l'Assemblée nationale vénézuélienne sur décision de la Cour suprême, s'est autoproclamé le lendemain "Président

en exercice" du pays et a prêté serment dans la rue. Donald Trump l'a reconnu comme "Président par intérim". 19 pays européens, dont le Royaume-Uni et l'Allemagne, en ont fait de même. La France l'a également reconnu comme le "Président en charge". La Russie, la Chine et plusieurs autres pays ont quant à eux soutenu Nicolas Maduro en tant que Président légitime du Venezuela. Le Kremlin a qualifié la décision de certains pays européens d'"ingérence dans les affaires intérieures du Venezuela".

## UKRAINE

## 5 morts en 24 heures dans l'Est rebelle

Cinq personnes, dont quatre rebelles et un soldat ukrainiens, ont été tuées au cours des dernières 24 heures dans l'Est séparatiste de l'Ukraine où un conflit armé oppose les séparatistes prorusses aux forces de Kiev, ont annoncé samedi les belligérants. Il s'agit du bilan le plus lourd depuis l'entrée en vigueur du dernier cessez-le-feu fragile dans cette région, le 29

décembre. Quatre rebelles ont été tués vendredi à la suite des tirs des forces ukrainiennes dans le sud de la région de Donetsk, a indiqué à l'AFP un haut responsable des autorités séparatistes, Edouard Bassourine, en précisant que l'incident n'avait pas fait de blessés parmi les civils. Pour sa part, le porte-parole du ministère ukrainien de la Défense, Dmytro Goutsouliak, a

déclaré, lors d'un briefing samedi, qu'un "militaire ukrainien a été tué la veille dans des tirs provocateurs" des rebelles ayant visé les positions ukrainiennes. Le conflit entre forces ukrainiennes et séparatistes prorusses, qui a éclaté dans l'Est de l'Ukraine en 2014 après l'annexion de la péninsule de Crimée par la Russie, a fait à ce jour près de 13.000 morts.

## NIGERIA

## 3 soldats tués dans une attaque de Boko Haram

Trois soldats ont été tués dans une attaque du groupe jihadiste Boko Haram contre une base militaire dans le nord-est du Nigeria, a-t-on appris samedi de sources sécuritaires. L'attaque a frappé vendredi soir une base située dans le village de Ngwom, à environ 14 km au nord de la capitale de l'Etat de Borno, Maiduguri. "Boko Haram s'est infiltré hier vers 18h50 (17h50 GMT) dans notre base

où nous avons perdu trois soldats", a déclaré à l'AFP un responsable militaire à Maiduguri. Selon une autre source militaire, les islamistes ont emporté deux véhicules de l'armée et "démobilisé" un véhicule blindé résistant aux mines. "Les terroristes ont aussi incendié deux maisons et une voiture appartenant à nos membres dans le village", a indiqué un responsable d'une milice civile à Maiduguri.

On ignorait dans l'immédiat laquelle des deux factions de Boko Haram a mené cette attaque. La plupart des attaques menées contre l'armée dans le Borno et l'état voisin de Yobe depuis la mi-2018 ont été revendiquées par ou imputées à l'ISWAP (État islamique en Afrique de l'Ouest), la faction affiliée au groupe jihadiste État islamique. L'autre faction, loyale au chef histo-

rique de Boko Haram Abubakar Shekau est connue pour cibler des civils, notamment dans des attaques de villages et des attentats-suicides. Plus de 27.000 personnes sont mortes depuis le début du soulèvement de Boko Haram dans le nord-est du pays en 2009 et 1,8 million personnes ne peuvent toujours pas regagner leur foyer.

Agences

## SYRIE

## 3 morts dans une frappe de la coalition US à Deir ez-Zor

Trois personnes ont trouvé la mort dans une frappe réalisée par la coalition anti-terroriste américaine sur la province de Deir ez-Zor, rapporte samedi l'agence syrienne Sana. L'agence de presse officielle syrienne Sana a fait état de trois morts dans une frappe aérienne de la coalition anti-Daech dirigée par les États-Unis dans la région de Deir ez-Zor. "Trois civils ont péri dans les frappes de la coalition internationale sur le village d'Al-Tayana dans l'est de la province de Deir ez-Zor", indique l'agence. Fin janvier, la coalition américaine avait reconnu la mort de 1.190 civils dans ses raids effectués en Irak et en Syrie de 2014 à 2018. Le 19 décembre 2018, Donald Trump a annoncé le départ le plus rapidement possible des militaires US de Syrie, martelant que les États-Unis ne joueraient plus le rôle de "gendarme du Moyen-Orient". Par la suite, la porte-parole de la Maison-Blanche Sarah Sanders a annoncé que les États-Unis avaient commencé à retirer leurs troupes de Syrie, tout en soulignant que la victoire sur les djihadistes de Daech ne signifiait pas la fin de la coalition antiterroriste dirigée par Washington.

## LIBYE

## Raid aérien mené près du site pétrolier d'El Feel

Les forces libyennes de l'Est auraient frappé des cibles près du site pétrolier d'El Feel, a annoncé ce samedi la chaîne de télévision Al Hadath. Des avions de combat des forces libyennes de l'Est ont réalisé un raid contre des cibles près du champ pétrolier d'El Feel, dans le sud de la Libye, a indiqué samedi la chaîne de télévision Al Hadath. Aucun dommage n'a été signalé sur le site pétrolier, a ajouté Al Hadath. La Libye est plongée dans le chaos depuis le renversement du gouvernement et le meurtre de Mouammar Kadhafi en 2011. Le pays est divisé entre plusieurs entités rivales, avec notamment la présence à Tripoli d'un gouvernement d'union nationale (GNA) de Fayez el-Sarraj, soutenu par l'Onu et l'UE, et dans l'est, d'un parlement élu par le peuple et appuyé par l'Armée nationale libyenne (ANL) du maréchal Khalifa Haftar. L'Onu propose d'organiser des élections générales en Libye au printemps 2019, en vue de former des organes du pouvoir légitimes et universellement reconnus.

# Pour la révision de la loi des hydrocarbures et un nouveau management stratégique de Sonatrach

*La transition énergétique en Algérie pose un problème de sécurité nationale renvoyant notamment à une nouvelle, vision du modèle de consommation énergétique et également à un nouveau management stratégique de Sonatrach, de Sonelgaz et des organes de régulation du ministère de l'Énergie. Mais l'objectif essentiel sera d'avoir une vision stratégique 2020/2025/2030 qui concerne toute l'action gouvernementale future, toutes les institutions de l'État, l'implication des partis politiques et toute la société civile dans sa diversité afin que l'Algérie ait une économie diversifiée dans le cadre des valeurs internationales.*



# Pour la révision de la loi des hydrocarbures et un nouveau management stratégique de Sonatrach

*La transition énergétique en Algérie pose un problème de sécurité nationale renvoyant notamment à une nouvelle vision du modèle de consommation énergétique mais également à un nouveau management stratégique de Sonatrach, de Sonelgaz et des organes de régulation du ministère de l'Énergie. Mais l'objectif essentiel sera d'avoir une vision stratégique 2020/2025/2030 concernant toute l'action gouvernementale future, toutes les institutions de l'État, l'implication des partis politiques et toute la société civile dans sa diversité afin que l'Algérie ait une économie diversifiée dans le cadre des valeurs internationales.*

PAR DR \*ABDERRAHMANE MEBTOUL

Impérativement, l'Algérie doit élaborer une stratégie réaliste, nécessitant une adaptation culturelle de certains responsables vivant de l'utopie du passé, s'adaptant à la nouvelle quatrième révolution économique mondiale (intelligence artificielle-digital) et notamment faire face à la nouvelle stratégie de la route de la soie couvrant une centaine de pays, près de la moitié de la planète, non seulement en Asie mais également en Afrique et en Amérique du Sud et centrale. Ces adaptations impliquent de profondes réformes structurelles tant dans le domaine politique, économique, sécuritaire, social et culturel. D'ailleurs se pose par rapport à ces questions stratégiques le programme des candidats aux élections présidentielles, évitant ces déclarations fantaisistes, pour asseoir leur crédibilité.

## 1.-La structure des exportations d'hydrocarbures

En ce 1<sup>er</sup> trimestre 2019 Sonatrach c'est l'Algérie et l'Algérie c'est Sonatrach procurant directement et indirectement 98 % des recettes en devises du pays d'où l'importance de connaître sa structure d'exportation. Les recettes globales hydrocarbures en millions de dollars ont évolué ainsi : **2013**, 63.326,2 millions de dollars dont la part des associés a été de 5.911,1 et en pourcentage du total 9,3 %, **2014**, 58.361,6 dont la part des associés a été de 5.255,5 (9,0 %), **2015**, 33.080,7 dont la part des associés de 3.722,1 (11,2 %), **2016**, 27.917,5 dont la part des associés 2913,5 (10,4 %), **2017**, 33.2028 milliards de dollars dont la part des associés 3.215,4 (9,7 %). **2018**, nous avons ainsi un total en valeur pour Sonatrach de 34.995 milliards de dollars et pour les associés 3,61 milliards de dollars au total 38,607 milliards de dollars, les associés représentant 9,35 %, une stabilisation par rapport aux

années passés montrant que l'Algérie n'a pas tellement attiré d'investisseurs étrangers, d'où l'importance de la révision de la loi des hydrocarbures. Ce n'est que le chiffre d'affaires et pour voir le profit net qui reste à Sonatrach, il faut retirer les bénéfices des associés et les coûts d'exploitation qui sont variables et assez faible pour le pétrole brut et le gaz naturel par canalisation, mais élevé pour le GNL, le condensat, le GPL et les produits raffinés pouvant tourner en moyenne autour de 30 %. Le pétrole représente en millions de dollars US entre 2013/2017 : en 2013, à un cours moyen annuel de 109,5 dollars le baril sur le marché international, 24.328,5 millions de dollars soit 38,4 %; en 2014, à cours du baril de 100,2 dollars, 18.343, soit 31,4 %; en 2015, pour un baril de 53,1 dollars, 10.037,7 soit 30,3 %, en 2016, pour un baril de 45,0 dollars, 8.876,4 soit 31,8 %, pour 2017 pour un baril de 54,1 dollars, 10.459,9 millions de dollars soit 31,5 %

-Le condensat représente entre en 2013/2017 : 2013 représente pour un prix unité/US/baril (P.U.B/US) de 99,9 dollars sur le marché international, 4.838,6 millions de dollars soit 7,6 %, en 2014, pur un PUB de 90,7 dollars, 3.886,7 (6,7 %), en 2015, pour un P.U.B 49,7 dollars, 2.238,7 (6,8 %) , en 2016, pour un PUB de 42,7 dollars, 1.889,8 (7,1 %) , en 2017 pour un PUB de 51,9 dollars, une valeur de 1.950,5 millions de dollars (5,9 %).

- Les produits pétroliers raffinés représentent entre en 2013/2017 : en 2013 pour un PUB de 107,8 dollars sur le marché international, 10.906,3 millions de dollars (17,2 %), en 2014 pur un PUB de 100,0 dollars 13.195,2 (22,6 %) ; en 2015, pour un PUB de 52,7 dollars, 6.789,8 (20,5 %), pour 2016, pour un PUB de 44,2 dollars, 5.563,7 (19,9 %), en 2017 pour un PUB de 56,8 dollars, 6.987,4 millions de dollars (21,0 %).

Le gaz de pétrole liquéfié - GPL entre en 2013/2017 représente : en 2013 pour un PUB de 75,6 dollars sur le marché international, 4.389,6 millions de dollars (6,9 %), en 2014 pour un PUB de 68,2 dollars, 5.203,4 (8,9 %), en 2015 pour un PUB de 32,7 dollars, 2.687,8 (8,1 %) ; en 2016, pour un PUB 28,0 dollars, 2.221,0 (8,0 %), en 2017, pour un PUB de 39,5 dollars 2.977,5 (9,0 %).

-Le gaz naturel liquéfié (GNL) entre 2013/2017 représente pour un prix moyen sur le marché international (US par million de BTU ( devant multiplier par le ratio moyen 600 pour avoir le milliard de mètres cubes BTU) 11,2 dollars, en 2013, 3.041,5 millions de dollars US (9,5 %), en 2014, cours moyen, 11,1 dollars, 7.396,2 (12,7 %), en 2015, pour un cours de 7,6 dollars, 4.700,4 (14,2 %), en 2016, cours, 5,3 dollars, 3.101,1 (11,1 %) et en 2017 pour un cours moyen de 5,7, 3.571,3 millions de dollars (10,8 %).

- Le gaz naturel( GN) représente entre 2013/2017 : en 2013 pour cours moyen sur le marché international de 10,5 dollars, 12.823,7 millions de dollars (20,3 %) ; en 2014, cours moyen, 10,0, 10.336,9 (17,7 %), en 2015, cours moyen, 6,5 dollars, 6.628,3 (20,0 %), en 2016, cours moyen 4,3 dollars, 6.665,1 (22,1 %) et en 2017 cours moyen , 5,1 dollars, 7.278,2 millions de dollars ( 21,9 %).

Il intéressant de comprendre les données en volume et en valeur pour déterminer les capacités réelles de production de Sonatrach. Ainsi en volume : -pétrole en millions de barils en 2013, 222,2 -2014, 184,5 -2015, 194,3- 2016, 198,1- 2017, 193,4 millions de barils. Condensat millions/TM –en 2013, 5,4- 2014, 4,8- 2015, 5,0 -2016, 5,2 – 2017, 4,2 Produits pétroliers /TM- en 2013, 12,8- 2014, 18,7- 2015, 16,8- 2016,



15,9- 2017, 15,8 GPL/ TM - en 2013 5,3- 2014, 7,2 -2015, 7,6- 2016, 7,3 – 2017, 6,9 GNL / millions de M3 , en 2013, 23,0 -2014, 28,5 -2015, 28,6- 2016, 25,7 – 2017, 26,7 Pour le gaz naturel, devant multiplier environ par le ratio 600 pour avoir le milliard de MBTU donnant ainsi : pour 2013, 32,7 milliards de mètres cubes gazeux, en 2014, 27,4 - en 2015, 27,4 – en 2016, 39,1, en 2017 environ 38,1.

Bilan provisoire des exportations hydrocarbures de janvier à décembre 2018 de Sonatrach SH) et de ses associés

**Pétrole** : SH – volume 16,746 en millions de tonnes et 79,701 milliers de barils de barils- valeur 9,393 milliards de dollars -Pétrole associés ,volume, 4,763 millions de tonnes –et 22,08 en milliers de barils – valeur 2,637 milliards de dollars

**Condensat** : SH volume en millions de tonnes 18,75 valeur 2,107 milliards de dollars – associés volume en millions de tonnes, 4,09 - valeur 0,426 milliards de dollars

**Produits raffinés** : volume en millions de tonnes 13,97 valeur 7,972 milliards de dollars

**GPL** : SH volume en millions de tonnes 5,84 valeur 3,007 milliards de dollars- GPL associés volume

711- valeur 0,371 milliards de dollars

**Gaz naturel** :-volume en milliards de mètres cubes gazeux 37,721 valeur 9,123 – associés volume, 0,734 – valeur 0,177 milliards de dollars

**GNL** : SH volume en milliards de mètres cubes gazeux , 20,670, valeur 3,58 milliards de dollars

Ainsi les exportations de GN et de GNL totalisant en 2018 59,125 milliards de mètres cubes gazeux ont connu une très légère baisse par rapport à 2016 (68,7) et par rapport à 2017 ( 64,8) avec une hausse par rapport à l'année 2015 ou les exportations étaient d' environ 56 milliards de mètres cubes gazeux. Nous avons ainsi un total en valeur pour Sonatrach de 34.995 milliards de dollars et pour les associés 3,61 milliards de dollars au total 38,607 milliards de dollars, les associés représentant 9,35 %, une stabilisation par rapport aux années passés montant que l'Algérie n'a pas tellement attiré d'investisseurs étrangers, d'où l'importance de la révision de la loi des hydrocarbures et d'un nouveau management stratégique de Sonatrach 2019/2030. Il faut relever que la consommation d'énergie a été pour 2017 : ménages, 44 %, transport 33 % et Industrie BTP 22 % contrairement aux pays développés. Se pose cette

question centrale, quel sera le prix de cession du gaz de toutes ces unités mises récemment installées notamment engrais phosphate, sidérurgie fortes consommatrices d'énergie ?

## 2.-Les cinq axes directeurs de la transition énergétique 2019/2030

L'Algérie devra être attentive à toutes ces stratégies gazières où sa part de marché vers l'Europe étant passé de 13 % en 2007/2008 à 8 % en 2017, avec la concurrence également de la Russie, de la Norvège et du Qatar dont la part de marché est passé de 2 % vers les années 2000 à plus de 7 % en 2017, concurrençant le GNL algérien proche également de l'Asie ayant massivement investi dans les GNL de grandes capacités étant le premier producteur-exportateur mondial de GNL. Des actions coordonnées doivent être mises en place dans le cadre d'une vision stratégique de développement tenant compte des nouvelles mutations mondiales. D'où l'importance dès maintenant de prévoir un nouveau modèle de consommation énergétique

-Premier axe, améliorer l'efficacité énergétique par une nouvelle politique des prix (prix de cession du gaz sur le marché intérieur (environ un dixième du prix) occasionnant un gaspillage des ressources qui sont gelées transitoirement pour

des raisons sociales, dossier que j'ai dirigé avec le bureau d'études américain Ernest Young et avec les cadres du ministère de l'Énergie et de Sonatrach que j'ai présenté personnellement à la commission économique de l'APN en 2008, renvoyant à une nouvelle politique des prix (prix de cession du gaz sur le marché intérieur environ un dixième du prix international occasionnant un gaspillage des ressources qui sont gelées transitoirement pour des raisons sociales. C'est la plus grande réserve pour l'Algérie, ce qui implique une révision des politiques de l'habitat, du transport et une sensibilisation de la population. L'on doit durant une période transitoire ne pas pénaliser les couches les plus défavorisées. A cet effet, une réflexion doit être engagée pour la création d'une chambre nationale de compensation, que toute subvention devra avoir l'aval du parlement pour plus de transparence. Une chambre devant réaliser un système de péréquation, tant interrégionale que socioprofessionnelle, segmentant les activités afin d'encourager les secteurs structurants et tenant compte du revenu par couches sociales, impliquant une nouvelle politique salariale.

-Le deuxième axe, ne devant pas être utopique, continuer à investir dans l'amont supposant pour attirer les investisseurs étrangers, étant dans un système concurrentiel

mondial, une révision de la loi des hydrocarbures de 2013, inadapté à la conjoncture actuelle, notamment on volet fiscal, pour de nouvelles découvertes. Mais pour la rentabilité de ces gisements tout dépendra du vecteur prix au niveau international et du coût, pouvant découvrir des milliers de gisements non rentables. L'Algérie comme montré précédemment pour voir une valeur ajoutée importante doit s'orienter vers la transformation de son pétrole et du gaz naturel mais dans le cadre d'un partenariat gagnant-gagnant, la pétrochimie à l'instar d'autres filières, les circuits de commercialisation étant contrôlés par quelques firmes multinationales.

-Le troisième axe, développer les énergies renouvelables combinant le thermique et le photovoltaïque avec pour objectif d'ici 2030, produire, 30 à 40% de ses besoins en électricité à partir des énergies renouvelables où selon des études de l'Université des Sciences et Technologies d'Alger (USTHB), le potentiel photovoltaïque de l'Algérie est estimé à près de 2,6 millions de térawattheures (TW/h) par an, soit 107 fois la consommation mondiale d'électricité et en énergie éolienne, l'Algérie bénéficie aussi d'un potentiel énergétique important, estimé à près de 12 000 térawatts/heure (TWh) par an. Cette même étude estime qu'avec un taux moyen de consommation de 260 m³/MWh, le potentiel algérien en énergies renouvelables serait équivalent à une réserve annuellement renouvelable de gaz naturel de l'ordre de 700 000 milliards m³. Avec plus de 3 000 heures d'ensoleillement par an, l'Algérie a tout ce qu'il faut pour développer l'utilisation de l'énergie solaire, ou presque. Le soleil tout seul ne suffit pas. Il faut la technologie et les équipements pour transformer ce don du ciel en énergie électrique. Aussi le défi algérien est-il d'avoir le budget et les technologies nécessaires pour, d'abord, financer la fabrication de panneaux solaires et, ensuite, subventionner, du moins en partie, leur installation à grande échelle. Car les panneaux solaires ne sont pas disponibles sur le marché, et quand bien même ils le seraient, il est quasi impossible pour un particulier d'assumer les charges d'une installation solaire. Le retard dans l'exploitation de l'énergie solaire est indéniable Adopté en février 2011 par le

Conseil des ministres, le programme national des énergies renouvelables algérien prévoit une introduction progressive des sources alternatives, notamment le solaire avec ses deux branches (thermique et photovoltaïque), dans la production d'électricité sur les 20 prochaines années. Dans cette perspective, la production d'électricité à partir des différentes sources d'énergies renouvelables dont l'Algérie compte développer serait de 22.000 mégawatts à l'horizon 2030, soit 40 % de la production globale d'électricité. Sur les 22.000 MW programmés pour les deux prochaines décennies, l'Algérie ambitionne d'exporter 10.000 MW, alors que les 12.000 MW restants seraient destinés pour couvrir la demande nationale. Une fois réalisé, ce programme permettra d'économiser près de 600 milliards de mètres cubes de gaz sur une période de 25 années. L'Algérie a réceptionné en mi-juillet 2011 la première centrale électrique hybride. D'une capacité globale de 150 MW, dont 30 MW provenant du solaire, cette centrale, a ainsi ouvert le chapitre des projets en cours ou en maturation pour le passage de l'Algérie à des sources d'énergies alternatives. Au moins, six centrales du même principe, mais dont la part du solaire serait de plus en plus importante, sont programmées juste pour les neuf prochaines années, ce qui permettra de lever progressivement la contribution des énergies renouvelables dans la satisfaction des besoins internes en électricité. Outre une nouvelle politique des prix, Sonatrach ne pouvant assurer à elle seule cet important investissement, (environ 100 milliards de dollars entre 2018/2030), il y a lieu de mettre en place une industrie nationale dans le cadre d'un partenariat public-privé national/international, supposant d'importantes compétences. Celle-ci doit comprendre tous les éléments de la chaîne de valeur renouvelable, dont l'ingénierie, l'équipement et la construction afin d'accroître le rythme de mise en œuvre, des études sur la connexion de ces sites aux réseaux électriques.



-Le quatrième axe, l'Algérie compte construire sa première centrale nucléaire en 2025 pour faire face à une demande d'électricité galopante, où selon le 19 mai 2013 du ministre de l'Énergie et des Mines, l'Institut de génie nucléaire, créé récemment, devant former les ingénieurs et les techniciens en partenariat, qui seront chargés de faire fonctionner cette centrale. Les réserves prouvées de l'Algérie en uranium avoisinent les 29.000 tonnes, de quoi faire fonctionner deux centrales nucléaires d'une capacité de 1.000 Mégawatts chacune pour une durée de 60 ans, selon les données du ministère de l'Énergie. La ressource humaine étant la clef à l'instar de la production de toutes les formes d'énergie et afin d'éviter cet exode de cerveaux massif que connaît l'Algérie

-Le cinquième axe est l'option du pétrole/gaz de schiste horizon 2022/2025 (3<sup>e</sup> réservoir mondial selon des études internationales) introduite dans la nouvelle loi des hydrocarbures de 2013, dossier que j'ai l'honneur de diriger pour le compte du gouvernement et remis en janvier 2015. En Algérie, devant éviter des positions tranchées pour ou contre, l'adhésion des populations locales par un dialogue productif est nécessaire car on ne saurait minimiser les risques de pollution des nappes phréatiques au Sud du pays. L'Algérie étant un pays semi-aride, le problème de l'eau étant un enjeu stratégique au niveau méditerranéen et africain, doit être opéré un arbitrage pour la consommation d'eau douce des populations et celle utilisée pour cette production. Selon l'étude réalisée sous ma direction, les nouvelles techniques peu consommatrices d'eau et évitant l'injection de produits chimiques dans les puits devraient être mises au point opérationnelle horizon 2022/2025 car actuellement avec la fracturation hydraulique classique il faudrait environ un milliard de mètres cubes gazeux environ 1 million de mètres cubes d'eau douce, devant tenir compte de la durée courte vie des puits (cinq ans maximum) et devant perforer des centaines pour avoir un milliard de mètres cubes gazeux.

### 3.-L'Algérie acteur majeur de la sécurité énergétique en Méditerranée

D'une manière générale, l'énergie apparaît donc aujourd'hui comme un puissant facteur de coopération et d'intégration entre les deux rives de la Méditerranée. L'énergie, autant que l'eau, est au cœur de la sécurité des nations. Le monde s'oriente 2020/2030, inéluctablement vers un nouveau modèle de consommation énergétique fondé sur la transition énergétique. Les dynamiques économiques modifient les rapports de force à l'échelle mondiale et affectent également les recompositions politiques à l'intérieur des États comme à l'échelle des espaces régionaux. L'énergie, particulièrement, est au cœur de la souve-



raineté des États et de leurs politiques de sécurité. Carrefour de trois continents, fragile sur le plan environnemental, les importantes potentialités de toutes formes d'énergie en Méditerranée celles du vent ou du soleil, ou des énergies fossiles présentes dans son sous-sol peut faire de cette zone des contacts entre civilisations millénaires, soumise depuis toujours à des tensions politiques fortes, une nouvelle région énergétique du monde, aux portes de l'Europe, de l'Afrique et du Moyen-Orient. La transition pouvant être définie comme le passage d'une civilisation humaine construite sur une énergie essentiellement fossile, polluante, abondante, et peu chère, à une civilisation où l'énergie est renouvelable, rare, chère, et moins polluante ayant pour objectif le remplacement en terme des énergies de stock (pétrole, charbon, gaz, uranium) par les énergies de flux (éolien, solaire). La transition énergétique renvoie à d'autres sujets que techniques, posant la problématique sociétale. Il ne suffit pas de faire une loi car le déterminant c'est le socle social. Cela pose la problématique d'un nouveau modèle de croissance : tous les secteurs économiques, tous les ménages sont concernés : transport, BTPH ; industries, agriculture. Les choix techniques d'aujourd'hui engagent la société sur le long terme. Dès lors la transition énergétique suppose un consensus social car la question fondamentale est la suivante : cette transition énergétique, combien ça coûte, combien ça rapporte et qui en seront les bénéficiaires. La stratégie russe, la stabilisation politique de l'Irak, de la Syrie où devrait transiter des canalisations et de la Libye, tout en n'oubliant pas les énormes potentialités du Qatar et de l'Iran, les importantes découvertes en méditerranée orientale et le gazoduc israélien en direction de l'Europe, financé par les Émiraties, devrait entraîner un profond bouleversement de la carte énergétique au niveau de la méditerranée 2020/2025. Les importantes potentialités de toutes formes d'énergie en Méditerranée celles du vent ou du soleil, ou des énergies fossiles présentes dans son sous-sol peut faire de cette zone des contacts entre civilisations millé-

naires, soumise depuis toujours à des tensions politiques fortes, une nouvelle région énergétique du monde, aux portes de l'Europe, de l'Afrique et du Moyen-Orient. Carrefour de trois continents, fragile sur le plan environnemental, le bassin méditerranéen est aussi une région source d'énergie. C'est dans ce cadre que l'Algérie qui a un rôle stratégique à jouer, participera à la réunion des 5+5 au sommet de la société civile des deux rives de la Méditerranée qui se tiendra à Marseille le 24 juin 2019 où j'ai été désigné par son Excellence le président de la République, Monsieur Abdelaziz Bouteflika pour diriger la délégation des 10 ONG algériennes, tenant à le remercier pour la confiance témoignée, où je présiderai la commission, la plus importante dévolue à l'Algérie, la transition énergétique au sein de l'espace des 5+5. une transition énergétique cohérente implique de renforcer les interconnexions des réseaux et l'optimisation de leur gestion (smart grids) pour contribuer à l'efficacité énergétique, au développement industriel, aller vers un nouveau modèle de croissance, afin de favoriser l'émergence d'une industrie de l'énergie, au service de l'intégration économique, les avantages octroyés par l'État devant être fonction de ce taux. Les décisions dans le domaine de l'énergie engagent le long terme et la sécurité de tout pays au regard des priorités définies sur le plan politique (indépendance nationale, réduction des coûts, réduction des émissions de carbone, création d'emplois). Pour l'Algérie, toute décision majeure devra être préalablement analysée par le conseil national de l'Énergie, présidé par le président de la République, après un large débat national. La transition énergétique en Algérie est un choix stratégique politique, militaire, et économique pour assurer la sécurité énergétique du pays qui se fera progressivement, car il est incontestable que les gisements fossilifères du pays commencent à se tarir alors que la consommation énergétique nationale est en croissance importante et va continuer de l'être. En effet, l'Algérie à travers des subventions généralisées et mal ciblées est l'un des modèles les plus énergivores en Afrique et en

Méditerranée, avec un taux de croissance qui a atteint ou même dépassé les 14 % par an pour l'électricité. Les prévisions de la Creg annoncent des besoins internes entre 42 (minimum) et 55 (maximum) milliards m<sup>3</sup> de gaz naturel en 2019, alors que Sonelgaz prévoit, quant à elle, 75 milliards m<sup>3</sup> en 2030. Selon le bilan énergétique, publié par le secteur, la répartition de la consommation d'énergie primaire est la suivante : production totale : 155 millions TEP, dont 63 % exportés et 37 % consommés sur le marché intérieur (y compris pour la génération électrique). Quant à la consommation des ménages et autres, elle aurait atteint 16,5 %, la consommation des transports 13 % et la consommation de l'industrie & BTP 7,5 %. En Algérie, il existe un véritable paradoxe : la consommation résidentielle (riches et pauvres payent le même tarif, idem pour les carburants et l'eau) représente 60 % contre 30 % en Europe et la consommation du secteur industriel 10 % contre 45 % en Europe montrant le dépérissement du tissu industriel, environ 6% du produit intérieur brut en 2017 selon l'ONS. Comme j'ai eu à l'affirmer au cours de différentes conférences internationales, contrairement à ce qui a été rapporté l'Algérie honorera ses engagements internationaux jusqu'en 2030 sous réserve de la mise en place d'une véritable transition énergétique. Le co-développement, les co-localisations, qui ne sauraient se limiter à l'économique, incluant la diversité culturelle, peuvent être le champ de mise en œuvre de toutes les idées innovantes au niveau de l'espace méditerranéen, pont entre l'Europe et l'Afrique continent qui sera l'enjeu du XXI<sup>e</sup> siècle. L'Algérie, pays à fortes potentialités énergétiques, au niveau de l'espace méditerranéen et africain possède toutes les potentialités pour être un vecteur actif en renforçant la coopération sur la base d'un contrat gagnant/gagnant afin de faire de cet espace un lac de paix et de prospérité partagé.

**A. M., \*expert international et professeur des universités**

L'ÉCRITURE

# Un acte qui consacre la citoyenneté et privilégie la diversité

*Le romancier Smaïl Yabrir a plaidé, à Tipasa, pour l'encouragement de l'acte d'écriture en tant qu'action culturelle consacrant la citoyenneté et la diversité.*

**A**nimant, vendredi, à la bibliothèque communale de la ville, une soirée littéraire sur son dernier roman *Moula El Hayra*, détenteur de l'édition 2018 du prix Mohamed Dib, le romancier, également journaliste, a décrit l'acte d'écriture comme "un sacrifice et un combat exigeant beaucoup de temps et de détermination, mais également des valeurs humaines à travers lesquelles le romancier fait son immersion dans la bataille de consécration de la citoyenneté et de l'humanité".

Abordant les conditions d'écriture de *Moula El Hayra* qui s'étale sur 60 ans de l'histoire de l'Algérie contemporaine, Yabrir raconte que l'écriture de cette fresque humaine lui a pris cinq années "alliant, tour à tour, douleur, espoir, désespoir et certitude". "J'ai dû arrêter de travailler durant une



année, et même négliger ma petite famille pour faire aboutir ce roman", a-t-il ajouté. S'agissant du choix de la ville de Djelfa pour son roman, Yabrir

estime que la chose s'est faite naturellement, vu sa relation intime avec la région, dont il est natif. "Il s'agit là d'un patrimoine culturel acquis sau-

vegardé par notre mémoire d'enfant", a-t-il indiqué, soulignant que "notre relation avec un lieu consacre en nous l'esprit de citoyenneté et d'acceptation de l'autre".

"Source de fierté oui, mais pas d'arrogance et d'exclusion de tout ce qui est différent de nous", a-t-il poursuivi, rejetant le sectarisme sous toutes ses formes, car en fin de compte, "nous sommes tous unis par les notions de Nation et Humanité", estime Smaïl Yabrir. Il a aussi cité la lecture comme un moyen idoine pour s'ouvrir sur l'autre et s'enquérir de sa culture, ses us et coutumes, tout en étant un facteur de cohésion sociale.

Yabrir a également, plaidé pour l'encouragement des activités culturelles, dont les cafés littéraires, à travers les établissements culturels du pays, devant, être promus, selon lui, en "espaces de rencontres, de créativité, de débats fructueux et de découverte et d'émergence de jeunes talents en herbe, qui ont opté pour l'acte d'écriture". L'écriture est le seul acte, qui selon le romancier, "consacre l'humanité et fait face à l'extrémisme".

Yabrir n'a pas manqué, en outre, de défendre les nombreuses valeurs humaines englobées par *Moula El Hayra*, ce roman qui propose une véritable fresque humaine dans un vieux quartier populaire de Djelfa.

THÉÂTRE NATIONAL MAHIEDDINE-BACHTARZI

## La générale de "Kiyass ou Labès" présentée à Alger

La générale de *Kiyass ou Labes*, une comédie noire à une seule voix, sur la condition sociale des petites gens aux revenus modestes et leur droit au bonheur, a été présentée vendredi à Alger, devant un public relativement nombreux.

Présenté au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi, ce monodrame de 65 mn, produit par la coopérative Le Théâtre Rocher noir de Boumerdès et brillamment interprété par Fouzi Bayet, a été mis en scène par Abdelghani Chentouf sur un texte de Ahmed Rezzak.

Répétant les mêmes gestes quotidiens dans une étuve, El Ayachi, masseur dans un bain-maure blasé par les déceptions de la vie, étale ses tourments causés par Romana, personnage suggéré, au regard "bavard et pétillant" qu'il avait vu dans un bus, puis suivi jusqu'au domicile parental, sans pour autant pouvoir lui souffler un mot.

Hypothèse transformée en idée fixe, Romana, amour imaginaire et utopique, hante la vie d'El Ayachi, qui, chaque fois qu'il se résout à lui envoyer une missive pour lui révéler sa flamme et son métier, finit par se rétracter, de peur de la perdre.

Rongé par le désespoir et l'incertitude, El Ayachi se raconte, étalant quelques moments de sa vie, avec son père notamment qui lui avait appris à voir une femme comme une "bouteille

de gaz" qu'il faut "bien fermer" au risque qu'elle n'explose. Déclamant un texte dense aux contours métaphoriques et allusifs, El Ayachi va passer en revue différents secteurs de la vie pour pointer du doigt ce qui ne va pas établir les responsabilités, sans pour autant, approfondir son propos.

"Comment allez-vous faire pour répondre de vos actes devant le Tout Puissant le jour du jugement dernier ?", a-t-il demandé, avant d'ajouter, "El Ayachi ne peut s'occuper du gommage et du dégrassage de vos consciences et vos forfaits".

Dans une prestation au rythme soutenu, Fouzi Bayet s'est surpassé dans l'interprétation des différents personnages qu'il a intelligemment intégrés dans des situations comiques très appréciées par le public qui a longtemps applaudi l'artiste. La scénographie, minimaliste, est également l'œuvre de Abdelghani Chentouf, qui a judicieusement opté pour quelques accessoires du hammam (seaux d'eau, douchettes, robinets, petits récipients, gant de crin, sabots et serviettes), accrochés à deux réseaux de tuyauterie séparées, sur un espace scénique délimité par un tas de papiers déchirés, suggérant le nombre de lettres jetées, qui témoignent de la détresse d'El-Ayachi.

La bande son et les bruitages, de Karim Merabet et Rafik Boukercha respectivement, ainsi que l'éclairage,

feutré, latéral, vertical ou d'ensemble, ont été d'un apport concluant à la trame de ce monologue qui a beaucoup puisé dans le registre du théâtre populaire. "Le rire et la dérision, tout comme le théâtre populaire, demeurent parmi les seules alternatives pour espérer voir le public reprendre le chemin du Théâtre", a déclaré le metteur en scène à l'issue de la représentation. Le public a ri aux larmes, appréciant l'interprétation époustouflante de Fouzi Bayet qui a exploité tous les accessoires, sur l'ensemble de l'espace scénique.

Applaudissant longtemps l'artiste, le public a regretté la "non programmation" de *Kiyass ou labess* pour quelques autres représentations, afin de permettre au public de s'élargir davantage !...

Fondée en 2002, la coopérative Le Théâtre Rocher noir de Boumerdès, présidée par le comédien Fouzi Bayet a d'abord voulu s'investir dans le Théâtre pour enfants, avant d'élargir son action sur le Théâtre dans la diversité de ses registres et son universalité. Comptant à son actif plusieurs projets réalisés dans le 4e Art, la Coopérative a produits, entre autres, pièces de théâtre Kafilet el mahabba (2003), *Karakou for night* (one man show- 2004), *Nesmah ou ma nensach* (2007), *Malhamet ech'chahid*(2010) et en 2014, le spectacle pour enfants, *Nadafet el mohit*.

### ACTEUR ET COMÉDIEN

### Abdelkader Tadjer tire sa révérence à 80 ans

L'homme de théâtre et acteur de cinéma Abdelkader Tadjer est décédé avant-hier à Alger, à l'âge de 80 ans, a-t-on appris auprès de l'association Lumières. Né en 1939 Abdelkader Tadjer avait commencé une carrière dans le quatrième art en tant que comédien et metteur en scène puis dramaturge avant de faire son entrée dans le monde du cinéma et camper plusieurs rôles. Au théâtre le défunt, avait commencé sa carrière au lendemain de l'indépendance de l'Algérie et côtoyé Mohamed Boudia, Mustapha Bouhrir et Hadj Omar. Au théâtre national, il avait monté plusieurs pièces, dont *Jupiter, Atomes, Mizan El Ghaba* ou encore *Madinet El Hob*. Il a également été l'auteur de scénarios de deux longs métrages de fiction *Amours interdits* (1987) et *Rai* (1988). Le défunt avait également campé des rôles au cinéma dans des œuvres comme *Les rues d'Alger* (2002), *Chacun sa vie* (2007), ou encore *Qeddach thabni* (2011). Abdelkader Tadjer a été inhumé avant-hier au cimetière de Sidi-Mhamed à Alger.

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
WILAYA DE BORDJ BOU ARRERIDJ  
DIRECTION DE EQUIPEMENTS PUBLICS  
N° : IDENTIFICATION FISCAL : 0002 3401 50038 63**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE  
DE CAPACITES MINIMALES N°: 019/2019**

La Direction des équipements publics de la wilaya de Bordj Bou Arréridj lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour :

**REALISATION SALLE DE SPORT LYCEE FARES HOUCINE BORDJ BOU ARRERIDJ**

Le présent avis d'appel d'offres est adressé aux entreprises publiques et privées justifiant les conditions suivantes :

**\*Qualification Batiment activité principale catégorie III ou plus  
\*Ayants réalisés un projet similaire d'un montant égale à 15.000.000.00 DA et plus**

Les entreprises qualifiées et intéressés peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction des équipements de la wilaya de Bordj Bou Arréridj sise à cité 48 lots secteur 'D'Bordj Bou Arréridj.

Conformément à l'article 67 du décret présidentiel n°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetés de indiquant la dénomination de l'entreprise la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention (dossier de candidature), (offre technique) ou (offre financière) selon le cas, ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme comportant la mention (à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres).

**Monsieur le Directeur des équipements publics de la wilaya de  
Bordj Bou Arréridj**

**Appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales  
N°...../2019**

**REALISATION SALLE DE SPORT LYCEE FARES HOUCINE  
BORDJ BOU ARRERIDJ**

**01/Le dossier de candidature contient :**

-Une déclaration de candidature renseignée, datée et signée (selon le modèle joint)

\*Une déclaration de probité renseignée, datée et signée (selon le modèle joint)

-Les statuts des sociétés

-Casier judiciaire s'il ne porte pas la mention néant valable à la date de dépôt des offres

-Copie de jugement judiciaire si l'entreprise est en redressement judiciaire

-Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise

-Certificat de qualification et classification (copie) valable à la date d'ouverture des plis

-Les bilans financiers des trois (03) dernières années, visés par les services des impôts

-Attestations d'affixations délivrées par les services de la CNAS durant un délai de 03 mois avant le dépôt des offres + diplômes ou attestations de succès ou contrat d'intégration CID, CIP, PID joints par les attestations de succès + les attestations de travail valable à la date d'ouverture des plis

-Liste des moyens matériels dressé et délivrée par un huissier de justice ou documents de location du matériel délivrés par un durant l'année 2018 (joindre cartes grises (copies) + assurances concernant le matériel roulant valables à la date d'ouverture des plis

-Références professionnelles joindre attestations de bonne exécution des projets réalisés durant les dix dernières années dans les domaines des lots, portant l'objet et le montant délivrés par les services contractants (copie)

**02/Offre technique contient :**

-Une déclaration à souscrire renseignée, datée et signée (selon le modèle joint)

-Un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 14 de l'instruction aux soumissionnaires

-Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite "lu et accepté"

**03/ Offre financière contient :**

-Lettre de soumission renseignée, datée, signée (selon le modèle joint)

-Bordereau des prix unitaires renseigné en chiffre et en lettre signé, cachée et datée

-Devis quantitative et estimatif renseignée, signé cacheté et daté

La durée de préparation des offres est fixée à "15 jour" à compter de la date de la première publication de l'avis à la concurrence dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP), la presse ou le portail des marchés publics.

Les offres doivent être déposés auprès de la direction des équipements publics à la date correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres avant 13.30 heure, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de préparation des offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'ouverture des plis des dossiers de candidature, des offres techniques et financières aura lieu à la direction des équipements publics en séance publique et à la même date correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres à 14.00 heure.

Les candidats et soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis à l'appel d'offres. Conformément à l'article 99 du décret 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant la durée de 03 mois + délais de préparation des offres.

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
WILAYA DE AIN-DEFLA - DAIRA DE BOUMEDFA  
COMMUNE DE HOCEINIA  
NIF : 098444275125713**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC  
EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° 01/2019**

La commune de HOCEINIA lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation d'un projet :

-Revêtement stade communal en gazon synthétique avec projecteurs

Les entreprises intéressées par cet avis ayant la qualification et classification professionnelle d'activité principale en bâtiment (catégorie 4 et plus) sont appelées à retirer le cahier des charges auprès du secrétariat général de la commune contre le paiement de la somme de deux mille (2000) DA. Les offres doivent être accompagnées des pièces réglementaires ci-dessous, avec un renvoi aux dispositions de cahier des charges pour la liste détaillée (article n°04).

**1-Dossier de candidature :**

-La Déclaration de candidature (dûment remplie, signée, datée et cachetée par le soumissionnaire)

-La déclaration de probité (dûment remplie, signée, datée et cachetée par le soumissionnaire)

-Copie du statut pour les sociétés

-Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise - Copie du certificat de qualification et de classification professionnelle. - Les bilans financiers - La liste des moyens humains

-La liste des moyens matériels - Les références professionnelles

**2-Offre technique :**

-La déclaration à souscrire (dûment remplie, signée, datée et cachetée par le soumissionnaire)

-Un mémoire technique justificatif (dûment rempli, signé, daté et cacheté par le soumissionnaire)

-Délai avec planning de réalisation (signé,

datée et cachetée par le soumissionnaire)

-La cahier des charges (signée, datée et cachetée par le soumissionnaire)

**3-Offre Financier :**

-La lettre de soumission (dûment remplie, signée, datée et cachetée par le soumissionnaire)

-Le bordereau des prix unitaires (BPU) (dûment remplie, signée, datée et cachetée par le soumissionnaire)

-Le détail quantitatif et estimatif (DQE) (dûment remplie, signée, datée et cachetée par le soumissionnaire)

La présentation des offres sous pli cachetée et anonyme comportant la mention "à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres"

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS  
MINIMALES N°01/2019**

**En indiquant l'objet de l'appel  
d'offres**

**A MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE  
L'ASSEMBLÉE POPULAIRE DE LA  
COMMUNE DE HOCEINIA**

-La durée de la préparation des offres est fixé à quinze (15) jour à compter de la première publication du présent avis dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public, la presse ou le portail des marchés publics jusqu'à 12 H du dernier jour de la durée de préparation des offres, au secrétariat général de la commune.

Les soumissionnaire resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours + la durée de préparation des offres.

-Les soumissionnaires sont invités à la séance d'ouverture des plis

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE  
ET POPULAIRE**

**WILAYA DE TAMANRASSET**

**DIRECTION DE L'URBANISME**

**DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION**

**B.P. 273, CENTRE VILLE TAMANRASSET**

**NIF 099911019011537**

**MISE EN DEMEURE N°01**

-En application des clauses du marché n°09/2018 datée le 31/12/2018

-Vu le retard enregistré et l'arrêté répétitif des travaux non justifié

-Vu la mise en garde n°01 datée le 31/12/2018

L'entreprise des travaux - Bouhafas Hamza sise à la cité centre ville commune IN SALAH titulaire du marché relatif aux : Réalisation travaux éclairage public à travers les rues de la ville Tamanrasset (14 lot) est mise en demeure n°01 pour désigner un conducteur des travaux habilité et relancer les travaux et renforcer le chantier en moyens humains et matériels et d'accélérer le rythme des travaux, dans un délai de huit (08) jours à compter de la date de la première parution de cette mise en demeure dans les quotidiens nationaux et/ou le BOMOP.

Faute d'obtempérer à la présente mise en demeure, dans les délais prescrits, les mesures réglementaires conformément aux dispositions du décret présidentiel n°15-274 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, seront appliquées à votre rencontre

FOOTBALL, CHAMPIONNAT DE LIGUE 1 MOBILIS

# Le révolte du CR Belouizdad

*Auteur d'une deuxième victoire de suite face à l'Olympique Médéa, à l'occasion de la 21<sup>e</sup> journée du championnat de Ligue 1, le CR Belouizdad quitte la position de lanterne rouge et se relance dans la course pour le maintien.*

PAR MOURAD SALHI

**C'**est le cinquième match sans défaite pour la formation phare de Laâquiba, sous la conduite du technicien Abdelkader Amrani. Ayant commencé la saison avec une défalcation de trois points, le Chabab quitte, pour la première fois cette saison, la place de lanterne rouge. Cette formation totalise, désormais, 19 points avec un match en moins. L'entraîneur Abdelkader Amrani, qui a rejoint la barre technique il y a de cela 2 mois, a réussi le déclic, en remettant le club sur rail. *"C'est une belle réaction des joueurs. Nous sommes toujours menacés, mais cette victoire à l'extérieur va nous redonner confiance. Il faut continuer dans ce sens. J'avais déjà dit aux joueurs que rien n'est impossible en football."*

*Il suffit juste d'y croire et travailler dans la sérénité. Après avoir quitté cette dernière place, on ne doit pas s'arrêter en si bon chemin. Nous sommes appelés à tout donner en cette seconde manche du championnat",* a indiqué Amrani.

La prochaine journée, prévue ce mercredi, verra le CR Belouizdad accueillir sur ses bases et devant son public la



JSK, dauphin du championnat. Un rendez-vous qui s'annonce très intéressant entre deux formations aux objectifs diamétralement opposés. A 9 journées de la clôture de la saison footballistique, l'USM Alger a poussé à 7 longueurs de son plus proche poursuivant, la JSK, tenue en échec par le MCA sur ses bases et devant son public, lors du clasico. Les Rouge et Noir sont bien partis pour s'adjuger le titre de champion d'Algérie de cette saison. Sans la moindre défaite depuis 5 journées, les coéquipiers de Mohamed-Lamine Zemmamouche visent le trophée. Ayant perdu toutes les autres compétitions, dont la Coupe d'Algérie et Coupe arabe, cette formation se focalise entièrement sur cette compétition. En face, l'USM Bel-Abbès se complique la vie avec sa nouvelle défaite. Les gars de la Mekerra occupent, désormais, la place de lanterne rouge. Le vainqueur de la précédente édition de la Coupe

d'Algérie, éprouve d'énormes difficultés cette saison pour relever la tête. La JSK est en train de marquer le pas en alignant un troisième match sans victoire contre le MC Alger. Un autre semi-échec à domicile qui éloignera cette formation du leader et qui se trouve, désormais, à 4 unités du poursuivant direct, le Paradou AC. A l'instar du Chabab, le DRB Tadjenanet s'est révolté en disposant à domicile de l'ES Sétif (2-0). Deux réalisations de Bensaha à la 25<sup>e</sup> minute et Ounas à la 29<sup>e</sup> permettent à cette équipe d'arracher une précieuse victoire dans l'optique du maintien. Il s'agit du deuxième revers de suite pour l'Entente après celui concédé à Alger face au CRB. Le nouvel entraîneur de Sétif, Nabil Neghiz, entame ainsi son aventure sur un échec. L'Entente reste scotché à la 7<sup>e</sup> position avec 27 points, alors que le Difaâ quitte la zone des relégables.

M. S.

KARIM BENHAMICHE, PRÉSIDENT DE LA FASM :

## "Éclaircir les choses sera ma première mission"

Le nouveau président de la Fédération algérienne des sports mécaniques (FASM), Karim Benhamiche a annoncé samedi à Alger que sa "première mission" en tant que nouvel homme fort de l'instance consistera à "éclaircir les ambiguïtés" relevée dans la gestion de son prédécesseur, Amir Benamar, particulièrement sur le plan financier. Benamar avait dirigé la FASM par intérim suite au décès tragique de l'ancien président, Chihab Bahloul, qui avait succombé à une crise cardiaque. Mais sa gestion n'a pas été exempte de tout reproche, ce qui a d'ailleurs contraint les membres de l'Assemblée générale à rejeter ses bilans moral et financier pour l'année 2018. Les dettes de l'instance ont été évaluées, en effet, à 1,9 milliard de centimes, ce qui constitue une première pour l'instance depuis sa création. D'où d'ailleurs la réaction des membres de l'Assemblée, qui dès la fin de l'Assemblée générale ordinaire (AGO) avaient demandé l'ouverture d'une enquête à ce propos. *"La*

*Fédération usera de tous les moyens légaux pour mettre au clair ce qui a été fait par nos prédécesseurs, et elle soutiendra le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) dans les investigations qu'il mènera dans ce sens",* a ajouté Benhamiche, intronisé samedi à la tête de la FASM, à l'issue de l'Assemblée électorale de l'instance, tenue au Centre de regroupement des élites sportives à Souidania. Benhamiche, président de la Ligue d'Alger depuis 25 ans, n'avait qu'un seul concurrent à la présidence de la FASM. Il s'agit de Khadidja Ben Mahrouche, la présidente de la Ligue de Laghouat. Le vote des membres de l'Assemblée, ayant visiblement privilégié la carte de l'expérience, a tourné à l'avantage de Benhamiche, avec 24 voix contre seulement 12 pour madame Mahrouche. Outre les éclaircissements qu'il compte apporter concernant la gestion de ses prédécesseurs, Benhamiche s'est "engagé à promouvoir la discipline", particulièrement en Karting, une spécialité dans la

quelle il compte organiser un championnat national et international. Le nouveau président de la FASM, qui se présente comme "le rassembleur de toutes les bonnes volontés" s'est également engagé à "apporter un soutien matériel aux Ligues et aux clubs formateurs, pour promouvoir même le facteur humain, à travers la formation constante de nouveaux jeunes talents". Benhamiche, qui présidera la FASM pour la continuité du mandat olympique 2016-2020, a promis d'autres "actions d'envergure" dans son programme, notamment "l'instauration d'un championnat de Drift" et une "participation régulière aux compétitions internationales de haut niveau". Le nouvel homme fort de l'instance a conclu en rappelant que *"la FASM appartient à tout le monde"*, faisant que tout *"un chacun devra mettre la main à la pâte"*, ajoutant que personnellement, il *"fera appel à toutes les compétences"* pour réaliser son projet, qu'il qualifie de *"stratégie sportive d'avenir"*.

APS

DTN

## La pelouse de la future académie de la FAF refaite

Le premier élément de la stratégie de formation de la FAF - à savoir la future académie qui sera installée à Khemis-Miliana - est bientôt prêt puisque la pelouse du complexe a été refaite par l'équipe de jardiniers du Centre technique national de Sidi-Moussa.

La future académie de la Faf version Zetchi qui sera dénommée Hassen Lalmas, va accueillir 25 éléments dès la saison 2019-2020 à Khemis-Miliana au sein du complexe sportif de la ville, mis à disposition de la fédération pour un bail de 3 ans renouvelable.

Le club local, le SKAF (par où est passé Lakhdar Belloumi), qui évolue en 3<sup>e</sup> division préfère utiliser le stade municipal Mohamed Belkebir situé en ville plutôt que le nouveau, excentré à 4 km.

Les futurs pensionnaires auront le stade de 12.500 places, un bâtiment d'hébergement d'une vingtaine de chambres ainsi que des installations de récupération et de travail, seule la piscine semi-olympique sera partagée et toujours à disposition de la commune.

ALLEMAGNE

## Joli doublé de Belfodil face à Dortmund

Après avoir débuté la rencontre sur le banc face au leader Dortmund, Ishak Belfodil a fait son entrée à la mi-temps et il a réalisé un joli doublé pour donner un point au goût de victoire pour Hoffenheim.

L'attaquant algérien qui a joué au poste de deuxième attaquant a ouvert le score pour son équipe à la 75<sup>e</sup> minute lorsqu'il a suivi un centre de son coéquipier pour mettre le ballon au fond, alors que son équipe était menée 3-0. Quelques minutes après, son coéquipier Kaderabek a marqué le deuxième but pour Hoffenheim pour le 3-2, l'attaquant algérien s'est montré une nouvelle fois avant la fin du match et a inscrit son doublé durant cette rencontre d'une très belle tête plongeante qui a permis à son équipe d'égaler à 3-3. Grâce à son doublé aujourd'hui Belfodil a marqué 7 buts depuis son arrivée cet été au club de Hoffenheim toutes compétitions confondues.

**Midi Libre n° 3614 - Lundi 11 février 2019 - Anep 191 6003 428**

## L'INFO, RIEN QUE L'INFO

## L'INFO RIEN QUE L'INFO



# Mots Fléchés N°3720

|                                          |   |                               |   |                                         |   |                                         |   |                                            |   |                                         |   |                                              |                              |
|------------------------------------------|---|-------------------------------|---|-----------------------------------------|---|-----------------------------------------|---|--------------------------------------------|---|-----------------------------------------|---|----------------------------------------------|------------------------------|
| effectué<br>chaque<br>semaine<br>trouble | ↓ | arme de<br>western<br>attrapé | ↓ | symbole<br>de pureté<br>aéré-<br>bles   | ↓ | affaiblie<br>décapité                   | ↓ | parleras<br>en lanque<br>verte             | ↓ | déjà<br>inscrit<br>mesurai<br>du regard | ↓ | endor-<br>mirai<br>enivole                   | ↓                            |
| catapulte<br>romaine<br>fit<br>imprimer  | → |                               |   |                                         |   |                                         |   | petit<br>voiler<br>accord<br>du passé      | → |                                         |   |                                              |                              |
|                                          | ↓ |                               |   |                                         |   | attendris-<br>sements<br>extirpait      | → |                                            |   |                                         |   |                                              |                              |
| partie de<br>squelette<br>morcelée       | → |                               |   | modes<br>d'emploi<br>bois<br>précieux   | → |                                         |   |                                            |   |                                         |   | copula-<br>tive<br>épouse d'<br>empereur     | →                            |
|                                          | ↓ |                               |   |                                         |   |                                         |   | habitant<br>d'égout<br>dieu<br>cornu       | → |                                         |   |                                              | croûte<br>terrestre          |
| collant                                  | ↓ |                               |   | resta<br>ouverte<br>dormira<br>au froid | → |                                         |   | drue<br>fruit du<br>hêtre                  | → |                                         |   |                                              |                              |
|                                          | ↓ |                               |   |                                         |   |                                         |   | sportif<br>adroit<br>joie dans<br>le stade | → |                                         |   | petite<br>planche<br>volubilis               | →                            |
| numéro<br>un en<br>France<br>potence     | → |                               |   |                                         |   | grosse<br>mouche<br>support<br>de fleur | → |                                            |   | me<br>rendrai<br>Irlande<br>chez elle   | → |                                              |                              |
|                                          | ↓ |                               |   |                                         |   | pronom<br>pour lui<br>se<br>remettra    | → |                                            |   | fait la<br>peau<br>lisse<br>épuisé      | → |                                              |                              |
| renonce-<br>ment<br>asticot              | → |                               |   |                                         |   |                                         |   |                                            |   |                                         |   |                                              | recroque-<br>villera<br>(se) |
|                                          | ↓ |                               |   |                                         |   | passage<br>à pied<br>sec<br>fonction    | → |                                            |   | équiper<br>pour le<br>combat<br>celtes  | → |                                              |                              |
|                                          | ↓ |                               |   |                                         |   |                                         |   | prêt à<br>naviguer<br>autre do             | → |                                         |   | pares-<br>seux<br>râpé                       | →                            |
| trop mûr                                 | ↓ |                               |   |                                         |   | frappai<br>du sabot<br>reposé           | → |                                            |   | obtient                                 | → |                                              | en cet<br>endroit            |
|                                          | ↓ |                               |   |                                         |   |                                         |   |                                            |   | gaine                                   | → |                                              |                              |
| sèche-<br>resse<br>incur-<br>giter       | → |                               |   |                                         |   |                                         |   | il a son<br>tube<br>justice                | → |                                         |   |                                              |                              |
|                                          | ↓ |                               |   |                                         |   |                                         |   | terme de<br>court<br>pays<br>d'Asie        | → |                                         |   | résumé<br>de litanie<br>gaagnante<br>du vote | →                            |
| cadre<br>d'impri-<br>merie               | → |                               |   |                                         |   |                                         |   |                                            |   |                                         |   | deux à<br>Rome<br>matière<br>de trésor       | →                            |
|                                          | ↓ |                               |   |                                         |   | vent de<br>poète<br>télé-<br>phone      | → |                                            |   |                                         |   |                                              | extrait                      |
| bout<br>de film                          | → |                               |   |                                         |   |                                         |   |                                            |   | au rochs<br>c'est le<br>techné-<br>tium | → |                                              |                              |
|                                          | ↓ |                               |   |                                         |   |                                         |   |                                            |   |                                         |   | petit<br>torrent                             | →                            |
| bien<br>éméché                           | → |                               |   |                                         |   |                                         |   | brusque                                    | → |                                         |   |                                              |                              |
|                                          | ↓ |                               |   |                                         |   |                                         |   |                                            |   |                                         |   | diplôme<br>très<br>réduit                    | →                            |

## SUDOKU

N°3720

## SOLUTION SUDOKU

N°3719

SOLUTIONS MOTS  
FLECHES 3719

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 8 |   | 4 |   | 5 |   | 2 |   | 6 |
|   |   |   |   |   |   |   | 1 |   |
|   |   | 5 | 3 | 6 |   |   |   |   |
|   |   |   |   | 1 | 4 |   |   | 8 |
|   | 1 |   |   |   |   |   | 6 |   |
| 7 |   |   | 6 | 3 |   |   |   |   |
|   |   |   |   | 8 | 6 | 5 |   |   |
|   | 9 |   |   |   |   |   |   |   |
| 5 |   | 1 |   | 4 |   | 7 |   | 2 |

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 2 | 8 | 4 | 5 | 3 | 9 | 7 | 1 | 6 |
| 1 | 7 | 3 | 6 | 2 | 8 | 9 | 4 | 5 |
| 6 | 9 | 5 | 7 | 4 | 1 | 2 | 3 | 8 |
| 7 | 6 | 2 | 8 | 1 | 4 | 5 | 9 | 3 |
| 5 | 4 | 9 | 3 | 6 | 7 | 8 | 2 | 1 |
| 3 | 1 | 8 | 9 | 5 | 2 | 4 | 6 | 7 |
| 9 | 3 | 1 | 4 | 8 | 5 | 6 | 7 | 2 |
| 4 | 5 | 6 | 2 | 7 | 3 | 1 | 8 | 9 |
| 8 | 2 | 7 | 1 | 9 | 6 | 3 | 5 | 4 |

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| ■ | D | ■ | E | ■ | A | ■ | R | ■ | E | ■ | F | ■ | C |
| M | Y | S | T | E | R | I | E | U | X | ■ | O | L | E |
| ■ | S | U | E | N | T | ■ | I | T | A | L | I | E | N |
| A | F | F | U | T | ■ | A | N | I | M | E | R | ■ | T |
| ■ | O | F | L | A | G | S | ■ | L | I | S | E | R | E |
| U | N | I | E | ■ | A | I | M | E | N | T | ■ | O | N |
| ■ | C | R | ■ | A | L | A | I | S | E | ■ | A | G | A |
| E | T | A | M | B | O | T | S | ■ | R | E | U | N | I |
| ■ | I | ■ | A | I | N | E | E | S | ■ | U | S | E | R |
| F | O | R | U | M | ■ | S | E | U | L | ■ | T | E | E |
| ■ | N | A | V | A | L | ■ | S | I | E | G | E | S | ■ |
| A | N | S | E | ■ | A | S | ■ | T | U | E | R | ■ | P |
| ■ | E | S | S | O | R | A | G | E | ■ | M | I | T | A |
| E | M | U | ■ | I | G | U | E | ■ | T | I | T | A | N |
| ■ | E | R | R | E | U | R | ■ | V | I | R | E | N | T |
| U | N | A | U | ■ | E | S | P | A | C | A | ■ | K | O |
| ■ | T | ■ | M | E | R | ■ | R | I | ■ | I | S | S | U |
| A | S | P | I | C | ■ | V | E | N | I | S | E | ■ | F |
| ■ | ■ | I | N | A | N | I | T | E | S | ■ | C | O | L |
| G | A | L | E | R | I | E | S | ■ | B | U | T | T | E |
| ■ | C | E | R | T | E | S | ■ | C | A | S | E | S | ■ |

# Les avions intensifient la pluie ou la neige !

*Lorsqu'un avion traverse la partie supérieure d'une couche nuageuse qui précipite, il peut provoquer une intensification localisée de la pluie ou de la neige en surface.*

Un phénomène aisément détecté par les radars situés à proximité des aéroports. Une étude parue en janvier dernier documente pour la première fois ce phénomène de façon détaillée. De temps à autre, d'étranges structures apparaissent sur les images radars utilisées par les météorologues pour le suivi des zones de précipitations (pluie, neige...). Parfois, l'intensité de ces dernières est renforcée d'un facteur 2 à 10 selon des bandes très étroites de quelques kilomètres de long et quelques centaines de mètres de large. Ces signatures radars atypiques persistent généralement de 30 minutes à 1 heure. On parle de LIP (de l'anglais Localized Intensification of Precipitation, ou intensification localisée des précipitations). Elles sont essentiellement observées à proximité des aéroports, là où les avions traversent les nuages pour décoller ou atterrir. Cette dernière indication est fondamentale. Depuis plusieurs décennies, les scientifiques savent en effet que les avions peuvent provoquer des perturbations subs-

tantielles dans la microphysique d'une couche nuageuse lorsqu'ils la traversent. Ils sont donc en mesure d'affecter les précipitations. Une étude parue le 12 janvier 2019 dans la revue *JGR : Atmospheres* s'est penchée sur le phénomène. Les auteurs ont analysé 11 ans de données radar de l'aéroport d'Helsinki-Vantaa. Entre 2008 et 2018, ils ont identifié 17 jours avec de multiples occurrences des structures recherchées. Les chercheurs ont bénéficié de données satellitaires, de lidars et de ballons-sondes qui leur ont permis d'étudier la morphologie, la taille et la densité des particules nuageuses de même que le profil thermique.

## Des gouttelettes aux cristaux de glace

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, le mécanisme en jeu n'implique pas les particules de combustion émises par les avions. En fait, il est purement mécanique. Le renforcement des précipitations est la conséquence – indirecte – de la baisse brutale de pression qui survient au-dessus des ailes et à l'arrière de l'appareil. S'il traverse une couche nuageuse constituée de gouttelettes d'eau surfondue, il va initier la glaciation sur son passage. Pourquoi ? Car la baisse de pression conduit à un refroidissement local pouvant aller jusqu'à plus de 25 degrés. Même si cette perturbation est ponctuelle – le temps que l'avion passe –, elle est suffi-



sante car les gouttelettes sont dans un état instable de surfusion. Alors que les particules commencent à transiter vers la phase glace, une réaction en chaîne se produit. Plus le nombre de cristaux augmente, plus leur croissance est favorisée aux dépens des gouttelettes surfondues. Cela conduit à une glaciation locale du nuage qui s'étend autour de la tra-

jectoire de l'avion. En grossissant, les cristaux de glace vont précipiter et – le cas échéant – ensemençer la couche nuageuse située en dessous. Il s'ensuit une augmentation de la concentration en flocons de neige dans cette dernière, par stimulation de l'agrégation. Finalement, les précipitations arrivant au sol sous forme liquide ou solide sont intensifiées.

## Les grands chiens, plus intelligents que les petits ?



Il existe plusieurs types d'intelligence, et tous ne sont pas liés à la taille du cerveau. Chez les chiens par exemple, le volume cérébral ne permet pas de prédire leurs performances lors de tests d'intelli-

gence sociale (suivre le doigt d'un humain qui pointe un objet, par exemple). En revanche, comme chez les primates, la taille du cerveau semble chez les chiens associée au fonctionnement

exécutif. C'est du moins la conclusion d'une récente étude publiée dans *Animal Cognition*, axée sur les capacités de mémoire à court terme, et de maîtrise de soi.

On ignore si les associations entre le volume du cerveau et la fonction exécutive reflètent un phénomène évolutif à grande échelle ou, au contraire, une conséquence unique de l'évolution du cerveau chez les primates. Les chiens domestiques constituent ici une excellente occasion d'enquêter sur cette question en raison de leur étroite parenté génétique, mais de leur grande variation intraspécifique.

Ces données proviennent du site internet de science citoyenne Dognition.com, qui propose aux propriétaires de chiens de tester les capacités cognitives de leurs animaux en leur proposant plusieurs exercices.

### Une question de friandises

Pour cette étude, les chercheurs de l'université d'Arizona se sont concentrés sur

deux tests. Le premier visait à évaluer la mémoire à court terme. Chaque propriétaire était alors invité à placer une friandise sous un gobelet renversé, placé à côté d'un autre gobelet vide. Le chien ayant pris connaissance du bon gobelet, les propriétaires devaient patienter 60, 90, 120 ou 150 secondes avant de le libérer. Résultat : les grands chiens – avec un plus grand cerveau – ont davantage réussi ce test. Les plus petits avaient en effet plus de mal à se souvenir quel gobelet contenait la friandise.

Pour le second test, chaque propriétaire devait placer une friandise devant leur chien assis, et lui interdire de la manger. Une fois la notion "d'interdit" assimilée par le chien, le propriétaire devait alors se détourner de la friandise. L'idée consistait ici à évaluer la maîtrise du chien : combien de temps pouvait-il tenir avant de succomber à l'envie de prendre la friandise. Les chercheurs ont alors découvert que les races à cerveau plus important se maîtrisaient davantage que les petits chiens, et ce quel que soit le degré d'entraînement.

## L'encyclopédie

## DES INVENTIONS

### LUNETTES

Inventeur : Alessandro

Date : 1920

Lieu : Grande-Bretagne

En réalité personne ne sait exactement qui a inventé les lunettes. Le moine anglais Bacon en 1920 ? L'Italien Alessandro en 1300 ? Son compatriote Degli Armati ? Deux lentilles convexes en cristal de roche montées sur un pince-nez servaient de lunettes aux érudits.



## L'ÂGE DE GLACE



21h00



20.000 ans avant notre ère, Scrat, un rongeur têtu, s'obstine à enfouir un gland dans le sol gelé. Il provoque ainsi une nouvelle période glaciaire et donc l'exode vers le Sud d'une cohorte d'animaux. Manny, un mammouth, croise Sid, un paresseux égaré. Ensemble, ils tombent sur un village d'humains qui a été décimé par des tigres. Avant de mourir, une femme confie son bébé, Roshan, à Sid et Manfred. C'est alors qu'ils sont rejoints par un quatrième larron : Diego. Ce tigre, qui avait pourtant été chargé par les siens de capturer le petit homme, se propose d'être leur guide.

## PERCY JACKSON : LE VOLEUR DE FOUDRE



21h00

8

Percy, 17 ans, vit à New York avec sa mère où il mène une vie ordinaire. Un jour, le jeune garçon apprend l'impensable de la bouche de M. Brunner, l'un de ses professeurs : en tant que fils de Poséidon, il est un demi-dieu. Le problème, c'est qu'il est aussi accusé par Zeus, frère de ce dernier, de lui avoir volé son foudre. Pour éviter qu'une guerre ne se déclenche, Percy doit prouver son innocence.

## ZONE BLANCHE



21h00

2

Alors que le major Laurène Weiss finit sa convalescence et que certains la croient revenue d'entre les morts, le meurtre d'un chauffeur des Steiner vient à nouveau troubler la quiétude des habitants de Villefranche. Tout accuse les activistes écologistes appartenant aux Enfants d'Arduinna. Pour calmer les esprits, Laurène n'a pas d'autre choix que de tenter de les retrouver. Mais la découverte d'un crâne vieux de 2.000 ans la pousse vers de nouvelles investigations.

## L'HOMME QU'ON AIMAIT TROP



21h00

3

A Nice, en 1976, Agnès Le Roux tombe amoureuse de Maurice Agnelet, l'homme de confiance de sa mère Renée, propriétaire du casino Le Palais de la Méditerranée. Cet avocat la met en relation avec un concurrent de sa mère. Manipulée par Maurice, Agnès veut sa part de l'héritage et accepte la proposition de 3 millions de francs d'un mafieux local. En échange, elle doit voter contre sa mère au prochain conseil d'administration.



# LA SELECTION DU MIDI LIBRE

## LES NOCES ROUGES



21h00



Dans une commune des bords de Loire, Lucienne Delamare mène une vie ennuyeuse avec son mari Paul, riche député-maire. Son amant, Pierre Maury, ingénieur des ponts et chaussées, est conseiller municipal et s'occupe de son épouse dépressive. Un jour, lassés de vivre en cachette, ils décident d'éliminer leurs conjoints. Les deux amants maquillent alors les assassinats en accidents et réussissent ainsi à ne pas être inquiétés par la police. Mais, très vite, une rumeur court dans la ville. On accuse de plus en plus ouvertement Lucienne d'être une meurtrière.

## FAMILLE D'ACCUEIL



21h00

4

La famille Ferrière accueille Marie, une adolescente adoptée à l'âge de six mois et en rébellion contre ses parents adoptifs. Dépassés par le comportement agressif de leur fille, ils ont demandé son placement en famille d'accueil. Une décision que Marie ne leur pardonne pas, d'autant qu'elle vient de retrouver sa mère biologique. Marion va tenter d'accompagner la jeune fille dans sa quête d'identité.

## MARIÉS AU PREMIER REGARD



21h00

M

Six couples formés suite à une série de tests scientifiques et psychologiques ont accepté de se marier... sans jamais s'être vus ! Les experts Estelle Dossin, Pascal de Sutter et Jean-Luc Beaumont ont estimé qu'ils avaient les meilleures chances de vivre une relation sur le long terme. Nolwenn, 31 ans, et Florian, 37 ans, sont compatibles à 83 %. Quant à Marlène, 30 ans, et Kevin, 26 ans, ils ont obtenu un score de 82 %. Cette première émission suit ces quatre célibataires, de l'annonce de leur mariage à la cérémonie, en passant par le choix de leur tenue.

## SAM



21h00

TF1

Sam remarque que l'une de ses élèves, Nadia, est perturbée par le divorce de ses parents. Elle rencontre la mère puis le père, Daniel, qu'elle trouve charmant. De son côté, Xavier demande à Sam de faire un démenti sur la photo d'eux qui circule au sein de l'établissement. D'ailleurs, Samia ne tarde pas à apprendre la situation de la bouche de la principale Véronique, qui reste déterminée à identifier le corbeau avec la complicité d'Aurélié.

# LOUANE

## MOQUÉE POUR SON APPARENCE AUX VICTOIRES DE LA MUSIQUE 2019

Alors qu'elle était la première à chanter lors de la grande cérémonie musicale présentée le 8 février 2019 par Daphné Bürki, diffusée en simultannée sur *France 2* et *France Inter*, Louane s'est présentée dans un look entièrement noir composé d'une longue jupe taille haute en tulle et d'un top manches longues au col montant. Cette tenue n'a pas totalement convaincu et les internautes ne sont pas gênés pour le faire savoir sur les réseaux sociaux, attaquant au passage la silhouette de la jeune artiste, supposément arrondie.



### NIKOS ALIAGAS

**1 AN APRÈS L'AFFAIRE MENNEL DANS THE VOICE : "LE SILENCE EST D'OR"**

Après l'affaire Mennel, la production est-elle armée pour éviter un nouveau dérapage ? Le célèbre animateur de 49 ans livre son ressenti. Pour lui, "ce genre de polémique ne sert à rien". "La preuve : qui en parle aujourd'hui ? Personne. C'est ça la morale de l'histoire : ne pas se laisser vampiriser par les récupérations, politiques ou autres", confie-t-il.



### MIKA

**SON PÈRE RETENU EN OTAGE 8 MOIS : "IL EST REVENU BARBU, AMAIGRI..."**

Alors que sa famille s'était installée à Paris pour fuir la guerre au Liban, son père, qui avait "un très bon job dans la finance", est "envoyé par sa banque en voyages d'affaires au Koweït". "Il s'est trouvé pris dans l'invasion du Koweït par Saddam Hussein, pendant la première guerre du Golfe, et a été retenu à l'ambassade américaine pendant huit mois. Nous n'avions pas de contact, juste un fax de temps en temps. La stabilité qu'on connaissait avec mes sœurs s'est alors écroulée", raconte Mika.

|         |       |
|---------|-------|
| Fajr    | 06h29 |
| Dohr    | 13h02 |
| Asr     | 16h00 |
| Maghreb | 18h27 |
| Icha    | 19h41 |

## LES MALADIES CARDIO-VASCULAIRES, PRINCIPALE CAUSE DE LA MORTALITÉ

# 46% DE DÉCÈS EN ALGÉRIE

*Les maladies cardio-vasculaires sont responsables de 25.000 décès par an. C'est ce que conclut une récente enquête nationale de la santé publique, qui met le doigt sur le déséquilibre alimentaire, le stress et le tabac, comme facteurs responsables de la mortalité des malades.*

L'enquête en question, menée par les soins du ministère de la Santé et l'OMS, indique que le taux de prévalence du taux de décès est de près de 46% de la population malade. Ceux qui présentent déjà des signes graves des pathologies cardiaques, sont de plus en plus menacés par des morts subites ou arrêts cardiaques, s'ils ne modifient pas leurs comportements vis-à-vis de leurs corps. Il a été établi, selon la même étude, que les facteurs de décès sont multiples dont le tabac responsable de 11% de la mortalité et l'alcool à 7%. Les facteurs aggravants des différentes pathologies cardiaques, se résument par une "alimentation déséquilibrée, le stress et la sédentarité". A cela, il faut ajouter l'obésité qui touche 40% des malades qui présentent les signes avancés d'une affection cardiaque. Les professionnels spécialistes indiquent, que "la donne a changé puisque un échantillon important des malades se présentent avant



l'âge de 40 ans" faisant accélérer les décès en cas de manque de soins et des prises en charges médicales, sans hygiène de vie. Dans le registre des chiffres, celles-ci sont alarmantes puisque 2 patients sur 3 ignorent qu'ils développent une hypertension artérielle qui, faute de diagnostic précoce, peut être fatale. Elle serait de 50% chez les personnes ayant plus de 55 ans, conclut l'étude. En Algérie, le plan de santé globale, initié par les autorités en 2015, place déjà les

maladies cardiaques comme deuxième source de décès après le cancer, en soulignant que la prise en charge médicale, à elle seule, ne suffit pas à endiguer les cas de décès annuels et d'où l'urgence de campagnes de sensibilisation et d'informations qui doivent se déployer continuellement sur le terrain. Pour sa part, l'Association nationale des praticiens privés pour la prévention des maladies cardiaques a signalé au cours de son séminaire récent à Oran, que "la

hausse des cardiopathies chez les Algériens, est due principalement à une consommation excessive en sel et sucre qui mettent 33% des malades en danger". Elle précise, que "la conjugaison de ces facteurs, en plus du rythme de vie effréné, perturbent la santé du cœur" d'où l'importance "d'une alimentation équilibrée et riche en fibres et oligo-éléments, ainsi qu'une activité physique régulière qui mettent à l'abri des graves affections cardiaques". **F. A.**

## À COUP DE MILLIONS DE DIRHAMS

# LE MAROC SUPPLIE MESSI DE FOULER SON GAZON

La sélection marocaine disputera une rencontre amicale face à l'Argentine, au mois de mars prochain. Cependant, la participation de la légende du Barça, Leo Messi, à cette joute n'est pas certaine. Pour convaincre la star de l'Alibceleste,

Messi, la Fédération marocaine est, ainsi, prête à déboursier une fortune. La presse marocaine parle de dix millions de dirhams, soit près d'un millions d'euros pour la présence de Messi et la moitié si le n°10 du Barça est absent. Au delà de l'aspect sportif,

le Royaume chérifien veut faire une opération marketing, en attirant la star argentine chez lui. Fawzi Lekdjaa, président de la FRMF, promet un gros chèque aux Argentins (426.000 euros) pour convaincre Messi de fouler les pelouses marocaines.

## TRAFIC D'OR ENORME COUP DE FILET AU SUD DU PAYS

Quatre-vingt-douze orpailleurs ont été interceptés avant-hier, au sud du pays, a indiqué hier, le MDN dans un communiqué.

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, des détachements de l'Armée nationale populaire ont intercepté, le 09 février 2019, lors d'opérations distinctes menées à Tamanrasset, In Guezzam/6eRM et Djanet/4eRM, quatre-vingt-douze (92) orpailleurs et saisi trois (03) camions, quatre (04) véhicules tout-terrain, vingt-et-une motos, (36) groupes électrogènes, (18) marteaux piqueurs, (22) détecteurs de métaux et d'autres objets.

D'autre part, un détachement de l'ANP a arrêté, à El Oued/4eRM, un contrebandier à bord d'un camion chargé de (36,890) tonnes de blé tendre, tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale ont appréhendé, à Tiaret/2eRM, trois individus en leur possession trois fusils de chasse, et une quantité de munitions.

Dans le cadre de la lutte contre l'immigration clandestine, des Gardes-côtes ont déjoué, à Béni-Saf/2eRM, une tentative d'immigration clandestine de dix-sept personnes, à bord d'une embarcation de construction artisanale.



## PROTÉGEZ VOS ENFANTS AVEC LA SOLUTION INÉDITE "KASPERSKY SAFE KIDS" BY OOREDOO, VIA LA PAGE CHOOF.OOREDOO.DZ

Opérateur pionnier des solutions à la pointe de la technologie, Ooredoo lance son nouveau service de sécurité informatique "Kaspersky Safe Kids" proposant une multitude de fonctionnalités permettant aux internautes de protéger et contrôler la vie numérique de leurs enfants. Pour 1.000 DA seulement par an, cette nouvelle solution révolutionnaire dans le marché digital en Algérie, disponible uniquement chez Ooredoo, permet aux parents de gérer, en toute quiétude, la vie numérique de leurs enfants et bénéficier d'un outil de gestion de toutes leurs activités sur Internet, à savoir :

- Filtrage du contenu : permet de protéger les enfants en leur accordant l'accéder uniquement aux sites web et aux applications appropriés à leur âge.
- Protection des appareils : permet de protéger les différents terminaux utilisés par les enfants, tels que l'ordinateur, la tablette et le Smartphone sous Android et iOS.
- Limitation du temps passé : permet de contrôler le temps d'accès des enfants à Internet et aux applications.
- Localisation : permet d'indiquer, en temps réel, la position des enfants sur une carte et de recevoir des alertes lorsque ces derniers quittent la zone de sécurité définie au préalable par le parent.
- Communications : permet aux parents d'avoir une visibilité sur toutes les communications émises et reçues des enfants, les SMS échangés, leurs activités sur les réseaux sociaux, notamment Facebook ainsi que de recevoir des alertes et des notifications en temps réel sur leurs activités sur Internet.

Pour profiter de cette solution révolutionnant le monde digital en Algérie, il suffit d'accéder à la page choof.ooredoo.dz via sa connexion Ooredoo, et choisir Kaspersky Safe Kids. A travers cette solution inédite, Ooredoo accompagne les parents de manière optimale, en garantissant la sécurité et la protection de leurs enfants dans le monde numérique.